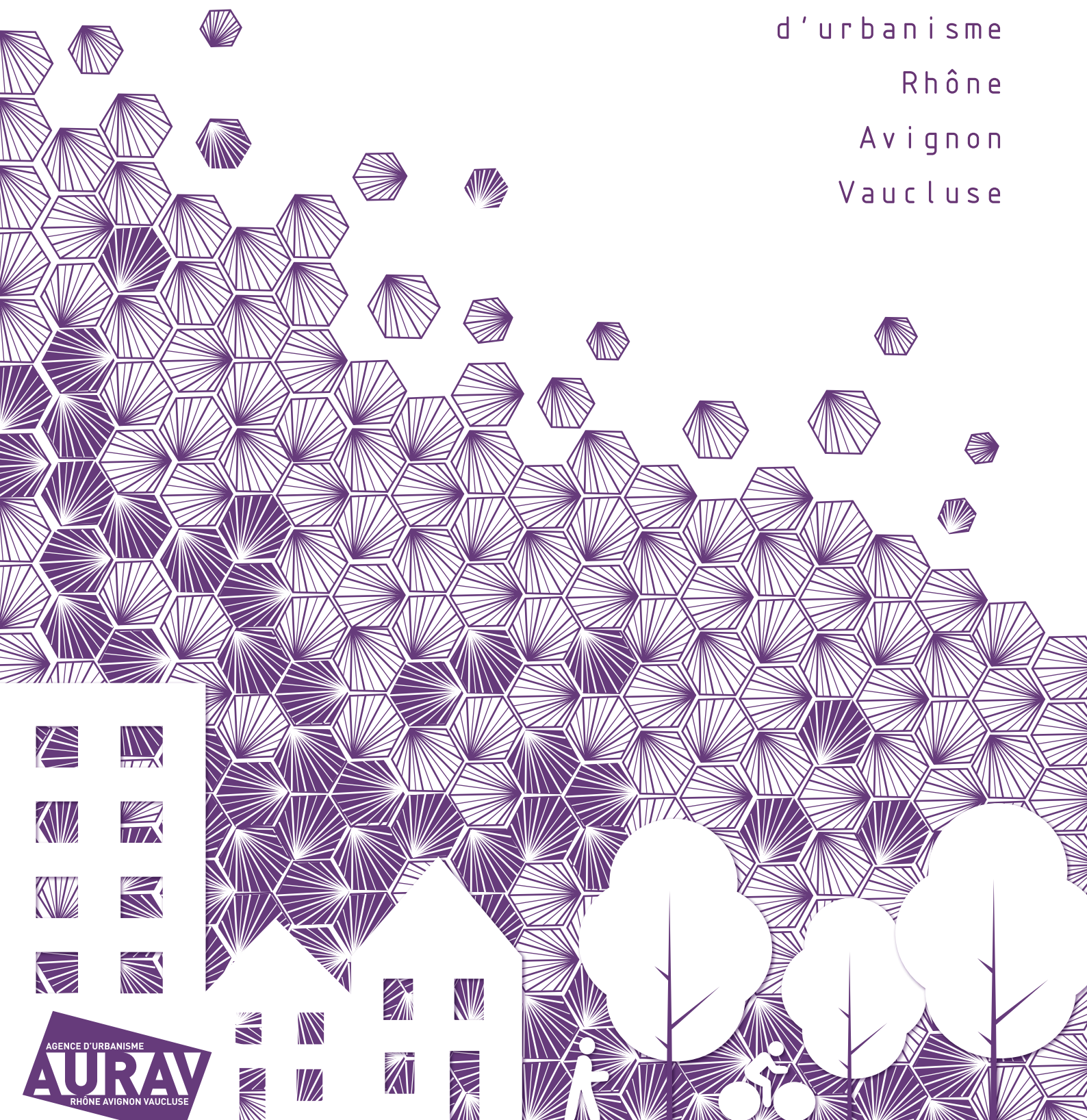


Rapport d'activités 2018

Agence
d'urbanisme
Rhône
Avignon
Vaucluse





ÉDITO



L'année 2018 a constitué un prolongement de la dynamique d'ancrage de l'AURAV, au plus près des enjeux locaux, tant dans les missions menées que dans l'élargissement de ses partenariats. L'agence a poursuivi son développement dans les territoires du Vaucluse en accueillant un nouveau membre, la Communauté de communes Pays des Sorgues et Monts de Vaucluse, qui a souhaité se doter d'une ingénierie territoriale dans la durée.

L'AURAV a ainsi renforcé son accompagnement des projets ainsi que son rôle de proximité et du quotidien. Elle a notamment poursuivi son investissement dans l'élaboration des politiques régionales, en contribuant au SRADDET SUD PACA et en participant à l'animation de la Grande Provence, association qui réunit 16 EPCI de l'espace rhodanien. En ce qui concerne les SCoT, l'agence a vu son rôle s'intensifier avec l'arrêt du projet du Pays d'Apt Luberon et l'avancée rapide des autres SCoT afin de les finaliser en 2019.

L'AURAV a conforté son rôle d'animatrice et de centre de ressource, de diffusion et de partage des savoirs, en organisant notamment une série de séminaires sur la nouvelle Loi Elan, les PLU « modernisés » ou la ressource en eau, qui ont permis d'explorer de nouvelles thématiques et d'initier des échanges sur les évolutions de nos territoires.

L'année 2019 permettra de finaliser un grand nombre de missions, notamment en matière de projets urbains ou de planification territoriale. Elle sera en même temps l'occasion de préparer un nouveau projet d'agence 2020-2023 afin de proposer au élu un outil encore plus partenarial, renforcé sur ses missions historiques en matière d'urbanisme, d'habitat, de mobilité, de développement économique, d'énergie ou d'environnement et anticipant les défis tels que le bien-être et la santé, la transformation numérique, le vivre-ensemble ou la qualité alimentaire.

Christian GROS • Président de l'AURAV



- 3 Edito
- 6 L'AURAV au service des territoires
- 8 5 grands axes de travail
- 10 Les membres
- 12 L'équipe
- 14 Le programme de travail :
 - Axe 1 Delta Rhodanien et coopération territoriale
 - Axe 2 Planification et projet de territoire
 - Axe 3 Études urbaines et aménagement
 - Axe 4 Observation et prospective
 - Axe 5 Animation territoriale et centre de ressources
- 60 Comptabilité analytique

L'AURAV AU SERVICE DES TERRITOIRES

Outil technique mutualisé, partenarial et de proximité, l'AURAV est un lieu d'expertise et d'échanges sur les questions d'aménagement et de développement des territoires.

L'AMBITION DES MEMBRES

Une agence réactive, pragmatique, prospective, stratégique avec une portée opérationnelle.

Une agence aux prises avec les nouveaux enjeux économiques, environnementaux et sociaux.

Une agence ancrée dans les territoires qui agit dans la continuité et la permanence.

Une force d'entraînement, un animateur territorial. Un outil au service des projets et actions des collectivités. Un lieu de co-construction et de partage.

Par ailleurs, l'agence d'urbanisme s'appuie sur un Comité Technique Partenarial (CTP), composé des représentants techniques des membres et qui a pour mission de participer à l'élaboration du programme de travail et de suivre avec le directeur de l'AURAV son exécution.

NOTRE RÉSEAU : LA FNAU

L'AURAV adhère depuis sa création à la Fédération Nationale des Agences d'Urbanisme qui réunit 53 agences.

La FNAU, reconnue par l'État, est une fédération d'élus des agences et constitue un réseau professionnel d'échanges et de rencontres qui permet de disposer d'un espace national de mutualisation, de connaissances et d'informations.

LES INSTANCES DÉCISIONNELLES

Le bureau et le Conseil d'administration constituent ses organes de décision, l'Assemblée générale l'organe de contrôle. Les instances de l'agence établissent chaque année un Programme de Travail Partenarial et suivent son exécution.

Ce programme annuel intègre des missions qui intéressent tout ou partie des membres. Il s'inscrit dans une projection triennale qui permet d'établir des conventions avec les membres.

Créée en 2004, l'AURAV est une association régie par la Loi 1901. Elle fait partie des 53 agences de la FNAU réparties sur le territoire national.

Les agences, des outils partenariaux encadrés par la loi

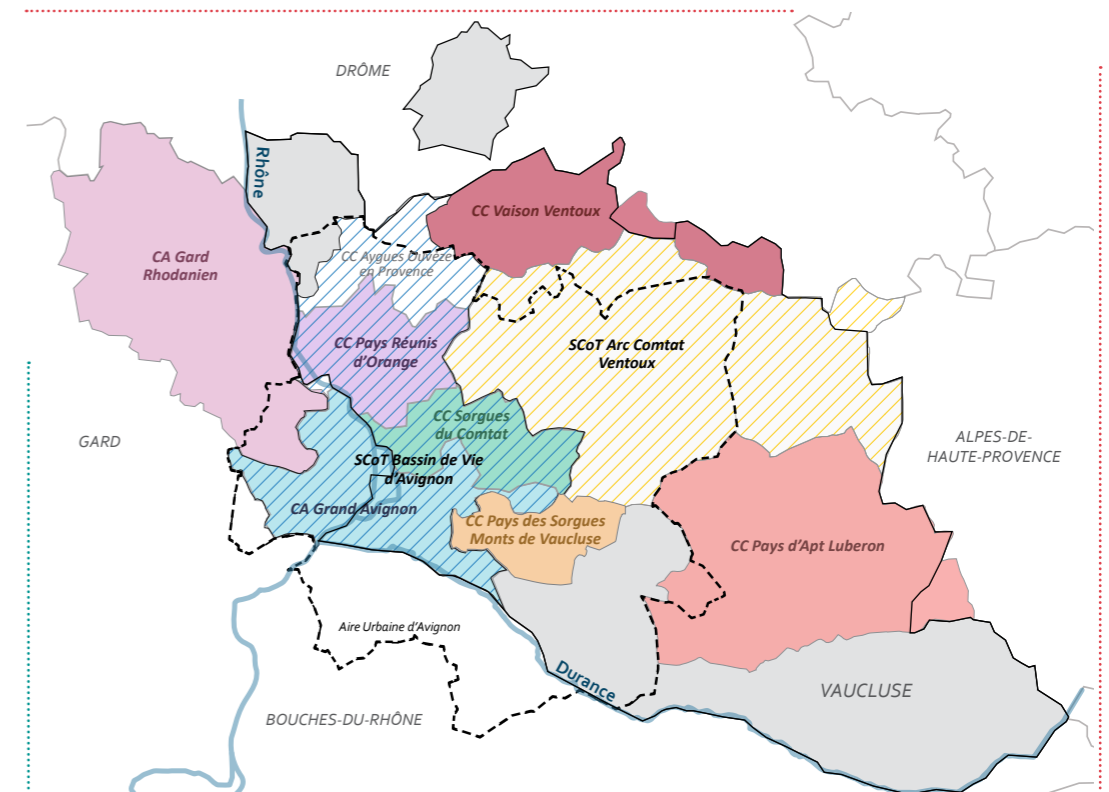
« Les communes, les établissements publics de coopération intercommunale et les collectivités territoriales peuvent créer avec l'État et les établissements publics ou d'autres organismes qui contribuent à l'aménagement et au développement de leur territoire des organismes de réflexion, et d'études et d'accompagnement des politiques publiques, appelés agences d'urbanisme.

Ces agences d'ingénierie partenariale ont notamment pour missions :

- 1° De suivre les évolutions urbaines et de développer l'observation territoriale ;
- 2° De participer à la définition des politiques d'aménagement et de développement et à l'élaboration des documents d'urbanisme et de planification qui leur sont liés, notamment les schémas de cohérence territoriale et les plans locaux d'urbanisme intercommunaux ;
- 3° De préparer les projets d'agglomération métropolitains et territoriaux, dans un souci d'approche intégrée et d'harmonisation des politiques publiques ;
- 4° De contribuer à diffuser l'innovation, les démarches et les outils du développement territorial durable et la qualité paysagère et urbaine ;
- 5° D'accompagner les coopérations transfrontalières et les coopérations décentralisées liées aux stratégies urbaines.

Elles peuvent prendre la forme d'association ou de groupement d'intérêt public. »

Article L132-6 du code de l'urbanisme



Les périmètres d'intervention de l'AURAV au 1er janvier 2019

5 GRANDS AXES DE TRAVAIL

Des missions inscrites dans un Programme de Travail Partenarial annuel établi par le Conseil d'Administration et qui intéressent tout ou partie des membres de l'AURAV.

01 DELTA RHODANIEN ET COOPÉRATION TERRITORIALE

Grand territoire - Schémas régionaux - *Positionnement inter régional* - Inter-SCoT - **Collaboration** entre EPCI et articulation des politiques territoriales

02 PLANIFICATION ET PROJET DE TERRITOIRE

Documents d'urbanisme et thématiques (SCoT, PLU(i), PLH...) - **Stratégie territoriale** - Politiques publiques et sectorielles (énergie, mobilité, **environnement**, commerce, services au public...) - *Politiques contractuelles*

03 ÉTUDES URBAINES ET AMÉNAGEMENT

Projet urbain - Rénovation urbaine - **Urbanisme durable** - *Éco-quartier*

04 OBSERVATION ET PROSPECTIVE

Connaissance des territoires et des modes de vie - **Observatoire** - Analyses thématiques ponctuelles - **suivi et évaluation des politiques publiques**

05 ANIMATION TERRITORIALE ET CENTRE DE RESSOURCES

Événements - Veille - Base de données (data) - **Diffusion** - Valorisation - *Appui aux démarches des partenaires*

LES MEMBRES

L'État
1 région
2 départements
7 EPCI
2 SCOT
1 commune
4 chambres consulaires
1 université
1 agence d'attractivité du territoire

LES MEMBRES DU BUREAU

- Christian GROS (Sorgues du Comtat) : Président
- Sébastien GIORGIS (Ville d'Avignon) : Secrétaire
- Georges BEL (Syndicat Mixte du SCoT BVA) : Trésorier
- Bertrand GAUME (Préfet de Vaucluse) : Vice-Président
- Pierre GONZALVEZ (Département de Vaucluse) : Vice-Président
- André CASTELLI (Département de Vaucluse) : Vice-Président
- Cécile HELLE (Grand Avignon) : Vice-Présidente
- Christian RANDOULET (Grand Avignon) : Vice-Président
- Joël GUIN (Grand Avignon) : Vice-Président
- Louis BISCARRAT (Pays Réuni d'Orange) : Vice-Président
- Sarah MENDEZ (CCI de Vaucluse)

LES MEMBRES :



LES PARTENAIRES :



L'ÉQUIPE

(EN JUIN 2019)

Stagiaires en 2019 :

- Auriane BROUSSE
- Yohann LE POSTOLLEC

Bonne continuation à :

- Yann GÉRARD
- Sandrine BARBIER
- Paul SUEL



Marine KUSNIEREK
Socio-économie
marine.kusnierек@aurav.org
04 90 82 84 89



Laure BIGOURDAN
Géomatique
laure.bigourdan@aurav.org
04 90 82 83 90



Gilles PÉRILHOU
Directeur
gilles.perilhou@aurav.org
04 90 82 84 80



Ingrid HAUTEFEUILLE
Aménagement et stratégies de territoire
ingrid.hautefeuille@aurav.org
04 90 82 84 85



Karine BECKER
Attachée de direction
karine.becker@aurav.org
04 90 82 83 94



Lisa YAHY
Habitat & Foncier
lisa.yahi@aurav.org
04 90 82 84 83



Laura BERNARD
Environnement & Planification
laura.bernard@aurav.org
04 90 82 84 82



Aurore PITEL
Urbanisme & planification
aurore.pitel@aurav.org
04 90 82 84 86



Marlène CREQUER
Urbanisme & planification
marlene.crequer@aurav.org
04 90 82 84 84



Anne-Lise MAICHERAK
Projet urbain & Paysage
anne-lise.maicherak@aurav.org
04 90 82 84 87



Céline HAMEL
Urbanisme & projet urbain
celine.hamel@aurav.org
04 90 82 83 92



Maximin CHABROL
Énergie & Mobilité
maximin.chabrol@aurav.org
04 90 82 83 93



Mélissa CHAZERAND
Habitat
melissa.chazerand@aurav.org
04 90 82 83 91

01

DELTA RHODANIEN ET COOPÉRATION TERRITORIALE

À

l'heure de la structuration des espaces métropolitains, les villes moyennes et les espaces situés « entre » les Métropoles doivent trouver de nouveaux modes de collaboration pour favoriser leur attractivité et les expérimentations, et prendre leur destin en main.

Les territoires du Delta Rhodanien ont engagé en 2017 une démarche de coopération permettant de dépasser les périmètres institutionnels (deux Régions et trois Départements) et de répondre aux défis communs en matière d'aménagement du territoire, de développement économique, de positionnement régional et national.

Cette échelle d'intervention est désormais pleinement inscrite dans les missions de l'AURAV, dans un objectif d'animation territoriale et multipartenariale, de production d'éléments de connaissance sur les dynamiques partagées et d'identification d'actions collectives.



LE GRAND TERRITOIRE POUR DÉPASSER LES «FRONTIÈRES»

L'échelle régionale et l'espace Rhodanien sont inscrits au cœur des missions de l'AURAV, qui constitue un outil d'appui dans l'animation et l'appréhension des enjeux liés au grand territoire.

UNE STRATÉGIE TERRITORIALE ET DES ACTIONS COLLECTIVES POUR CONSTRUIRE UN DESTIN COMMUN ENTRE LES MÉTROPOLIS

L'AURAV participe à l'animation de l'association de la Grande Provence, créée en décembre 2017, et aux réflexions sur les évolutions territoriales en cours.

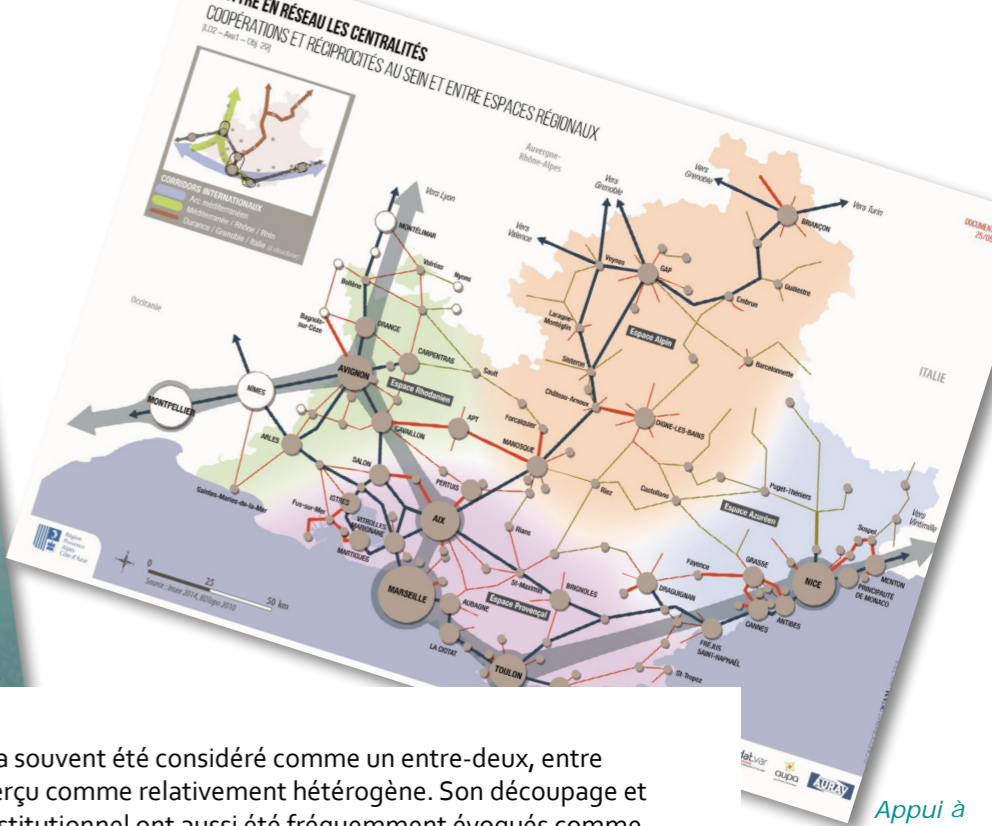
Elle a produit une série de documents formalisant les enjeux du Delta Rhodanien et identifiant les actions potentielles à mener collectivement en matière de mobilité, de développement économique, de tourisme, de culture, d'aménagement de l'espace, d'environnement et d'implication dans les politiques régionales.

Elle a produit des documents démontrant la réalité de l'aire urbaine d'Avignon afin de contribuer au rapport du Préfet de Région sur l'évolution de la Métropole d'Aix-Marseille.

ACCOMPAGNER L'ÉLABORATION DU SRADET SUD

Dans le cadre du partenariat avec la Région Sud, l'AURAV a participé à l'élaboration du SRADET Sud, en lien avec les autres agences de la Région. Les travaux ont en particulier porté sur la définition des objectifs du schéma et la réalisation de cartographies. Par ailleurs, l'AURAV a participé à l'animation d'ateliers territoriaux organisés par la Région et a constitué un outil d'interface entre cette dernière et les territoires infra-régionaux, notamment ceux de l'espace Rhodanien.

L'AURAV suit par ailleurs l'élaboration du SRADET Occitanie.



L'espace Rhodanien a souvent été considéré comme un entre-deux, entre des métropoles et perçu comme relativement hétérogène. Son découpage et son morcellement institutionnel ont aussi été fréquemment évoqués comme les freins à la constitution d'un destin commun. Il est pourtant un espace cohérent, structuré autour d'un réseau de villes intermédiaires et de polarités urbaines et villageoises qui connaissent de nombreux échanges de proximité. Il est assurément un espace charnière. Il constitue une destination touristique, culturelle et économique qui concentre des atouts remarquables : situation privilégiée, héritage exceptionnel avec une forte concentration de sites classés au patrimoine mondial de l'Humanité, grands espaces naturels, produits agricoles de renommée, cadre de vie de grande qualité, villes à taille humaine, activités d'excellence.

A l'heure de la structuration des métropoles, les EPCI et SCoT de l'espace Rhodanien ont engagé une forme de coopération inédite, qui a abouti en moins d'un an à la création de la Grande Provence et au lancement d'une démarche d'Inter-Scot, ceci afin :

- d'identifier des sujets partagés et des actions collectives : l'AURAV a notamment produit un document support à l'inter-Scot ;
- de faire reconnaître l'espace Rhodanien dans les SRADET Sud et Occitanie.

Appui à l'élaboration du SRADET PACA



Réception de François de Rugy le 25 mai 2018 au Conseil d'Administration de la Grande Provence

PLANIFICATION ET PROJET DE TERRITOIRE

02

Vecteur de pratiques durables, force de proposition et d'impulsion, offrant une véritable expertise en matière de planification, l'AURAV est un outil d'appui aux collectivités dans la définition de leurs stratégies territoriales, leurs démarches de planification ou documents d'urbanisme (SCoT, PLH, PDU, PLUi...).

Le rôle de l'agence est d'assurer la cohérence, la transversalité et l'articulation des politiques territoriales, en imbricant les échelles.

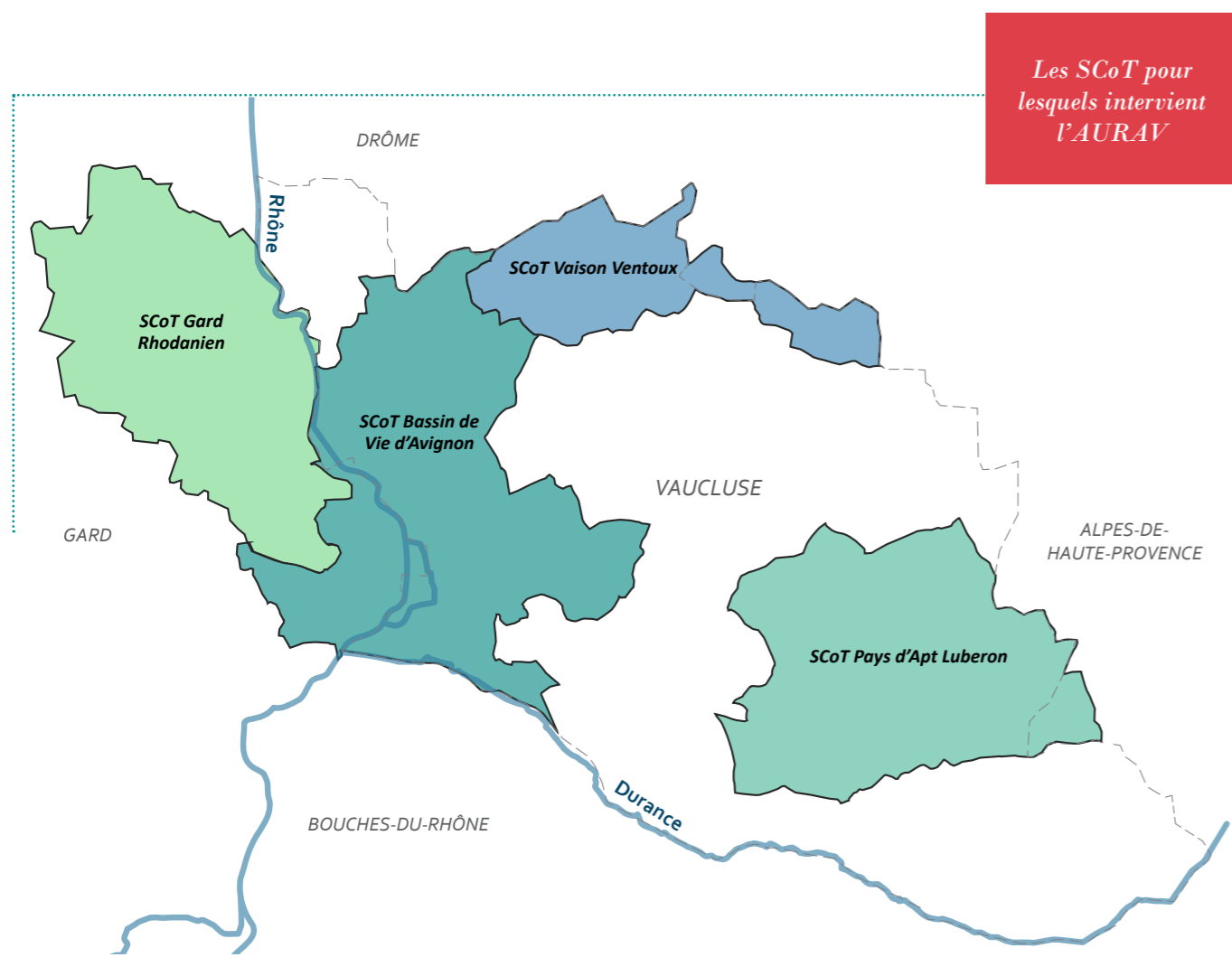
Elle intervient de façon croisée sur les espaces urbains, périurbains et ruraux, la préservation du capital agricole et environnemental, la performance énergétique, l'amélioration du cadre de vie et l'offre de logements, les alternatives à la voiture et l'éco-mobilité, le développement économique et l'ancrage d'activités, le maintien de l'agriculture ou l'aménagement commercial...

SCOT ENCORE !

L'AURAV appuie les territoires dans la définition de leurs stratégies territoriales. Sa participation à l'élaboration, la mise en oeuvre et l'animation des SCoT constitue une mission permanente de l'agence.



Atelier Habitat du SCoT BVA



Les SCoT pour lesquels intervient l'AURAV

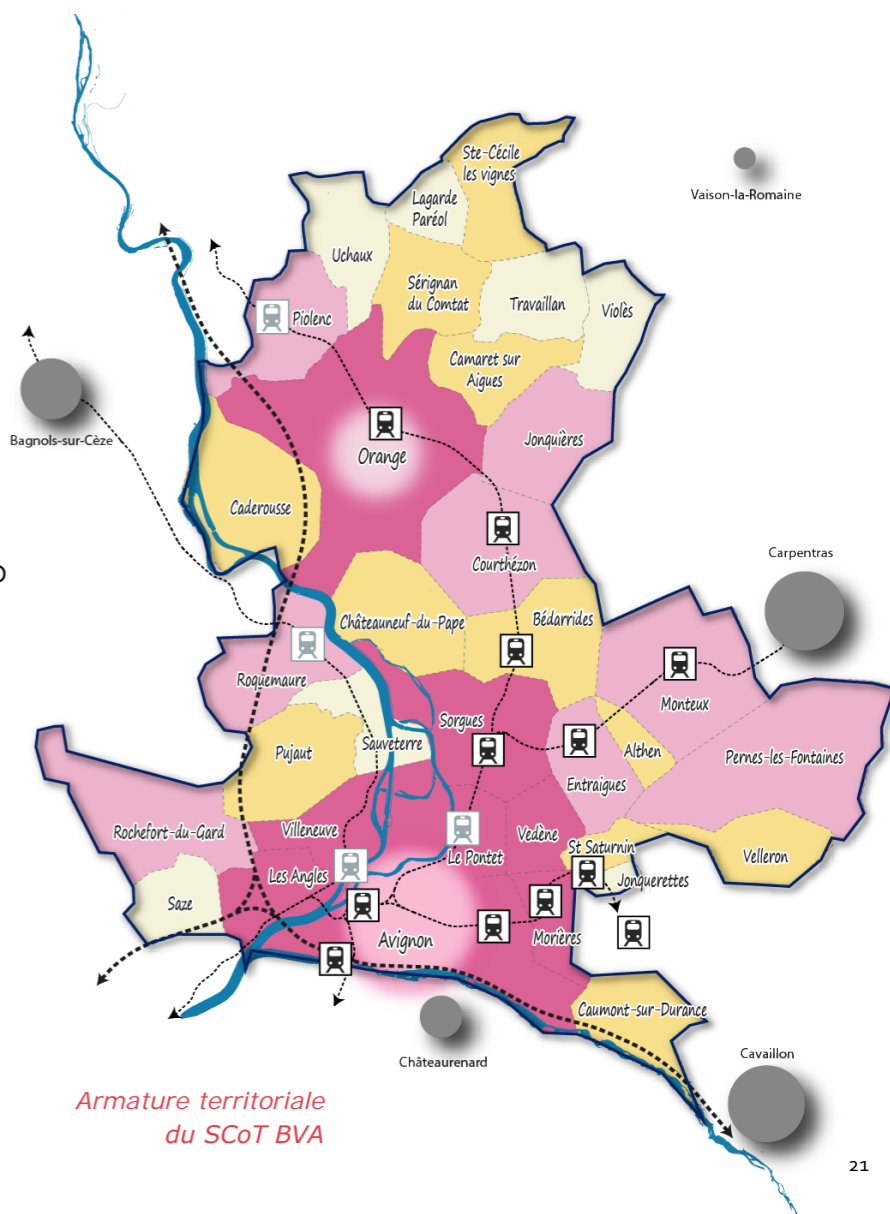
RÉVISION DU SCOT DU BASSIN DE VIE D'AVIGNON

Référentes à l'agence :
Ingrid HAUTEFEUILLE
Aurore PITEL

L'année 2018 a été consacrée à la co-construction du projet de SCoT, à travers notamment une série d'ateliers réunissant élus, acteurs locaux, partenaires publics et associations autour des thèmes de l'habitat, de l'économie et des ressources naturelles.

Ces éléments alimenteront l'écriture du PADD et du DOO pour **un arrêt prévu pour la fin 2019.**

En parallèle, l'AURAV a poursuivi sa mission d'assistance au Syndicat Mixte dans la mise en oeuvre du SCoT approuvé, ceci dans les PLU, les opérations d'aménagement, les CDAC et documents de programmation intercommunaux. De manière générale, elle constitue l'outil du SM SCoT pour «faire vivre» le SCoT dans les démarches «infra» et jouer l'interface avec les SRADDET Sud et Occitanie.



Armature territoriale du SCoT BVA

ÉLABORATION DU SCOT DU PAYS D'APT LUBERON

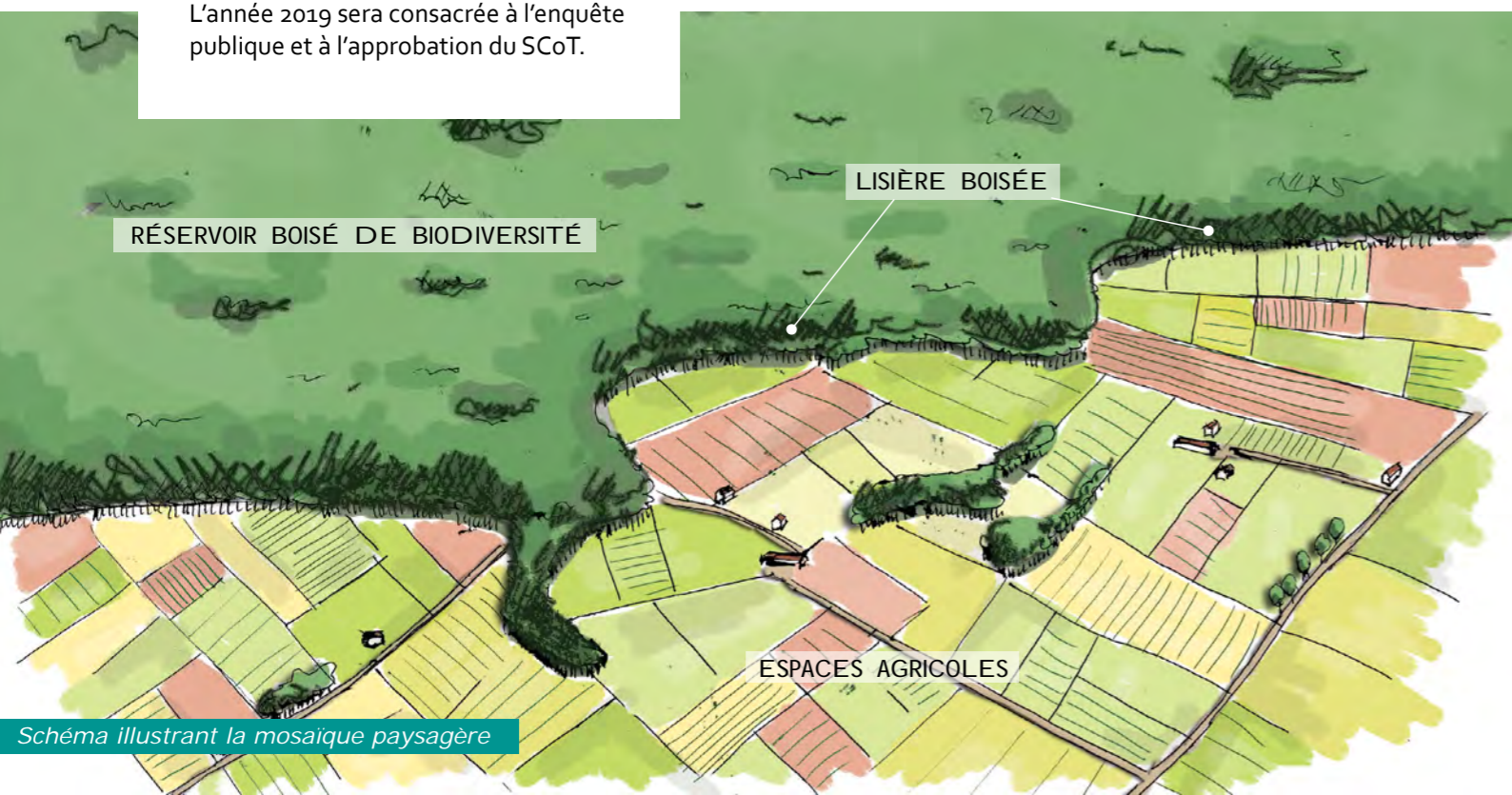
Référentes à l'agence :
Marlène CREQUER
Laura BERNARD

L'AURAV appuie la Communauté de Communes du Pays d'Apt Luberon dans l'élaboration de son SCoT, arrêté en septembre 2018.

Les temps forts de 2018 ont été :

- La finalisation des documents constitutifs du SCoT ;
- La présentation du projet en Commission Départementale de Protection des Espaces Naturels Agricoles et Forestiers (CDPENAF) ;
- La phase de consultation des Personnes Publiques Associées.

L'année 2019 sera consacrée à l'enquête publique et à l'approbation du SCoT.



ÉLABORATION DU SCOT DU GARD RHODANIEN

Référentes à l'agence :
Marlène CREQUER
Céline HAMEL

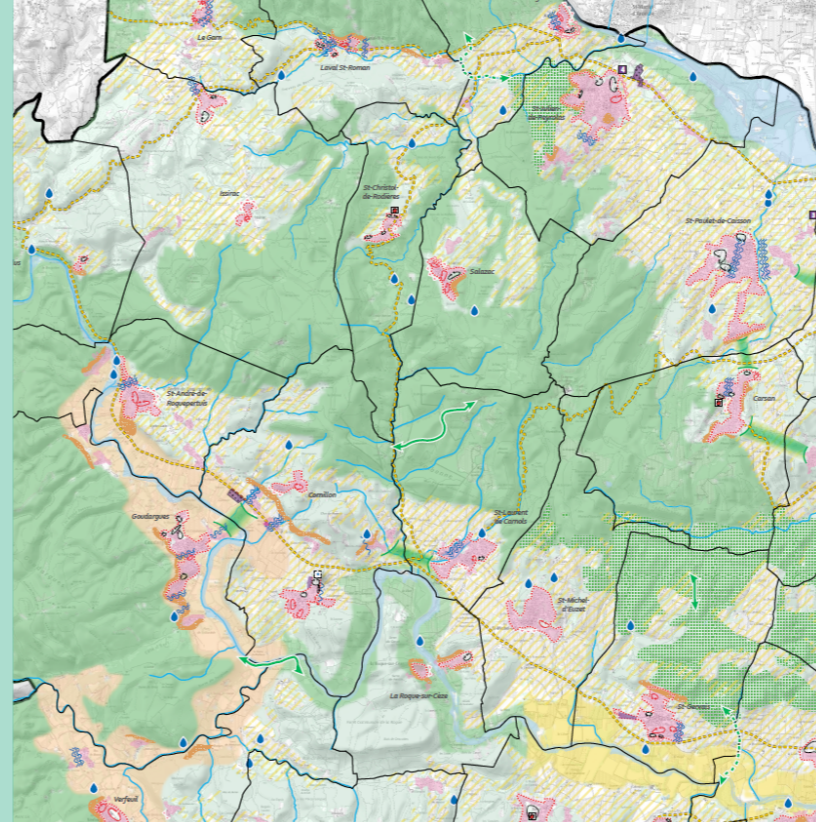
L'AURAV appuie la Communauté d'agglomération du Gard Rhodanien dans l'élaboration de son SCoT depuis le deuxième semestre 2017.

L'année 2018 a permis la reprise du diagnostic et de l'état initial de l'environnement, engagés en 2011, ainsi que l'élaboration du Document d'Orientation et d'Objectifs (DOO).

De nombreux ateliers de travail thématiques et géographiques ont été organisés avec les élus des communes et les personnes publiques associées (PPA).

En décembre 2018, les principales orientations du projet ont été présentées à l'ensemble des 44 maires.

L'arrêt du SCoT est prévu pour le mois de juin 2019.



Ateliers communaux pour la révision du SCoT du Gard Rhodanien

Extrait de la cartographie du Document d'Orientations et d'Objectifs (DOO) du SCoT du Gard Rhodanien

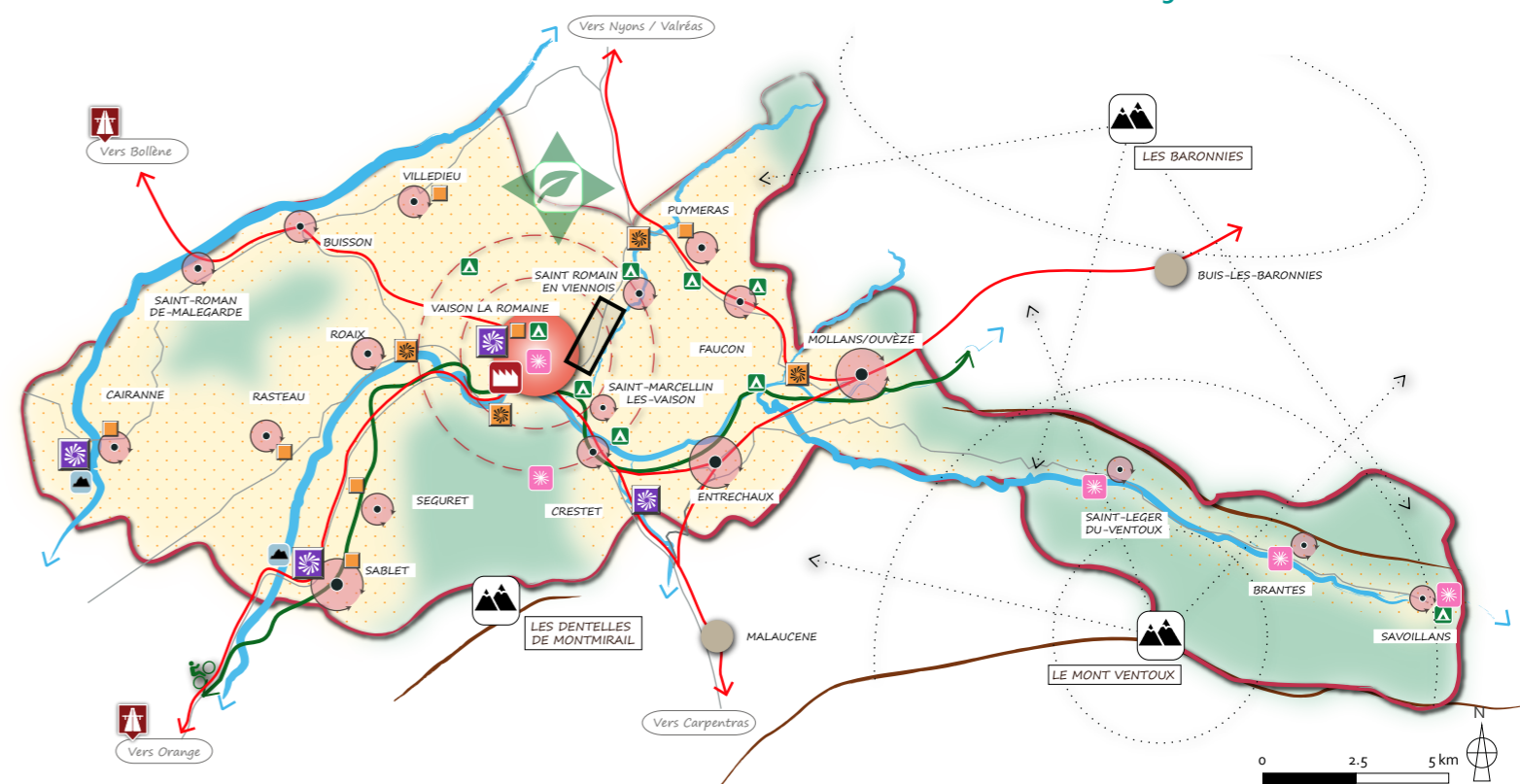
RÉVISION DU SCOT VAISON VENTOUX

Référente à l'agence :
Aurore PITEL

L'AURAV appuie la Communauté de Communes Vaison Ventoux dans la révision de son SCoT.

L'année 2018 a été consacrée à la co-construction du PADD et des premières orientations du DOO. Cinq ateliers thématiques et de rencontres par secteur ont été menés afin qu'élus, partenaires publics et acteurs du territoire dessinent le territoire à l'horizon 2035.

L'objectif est d'arrêter le projet de SCoT au deuxième semestre 2019.



DU PROJET AU RÈGLEMENT

L'AURAV accompagne au quotidien les communes dans l'élaboration de leur Plan Local d'Urbanisme (PLU) et les intercommunalités dans leurs réflexions sur le lancement de PLUi.

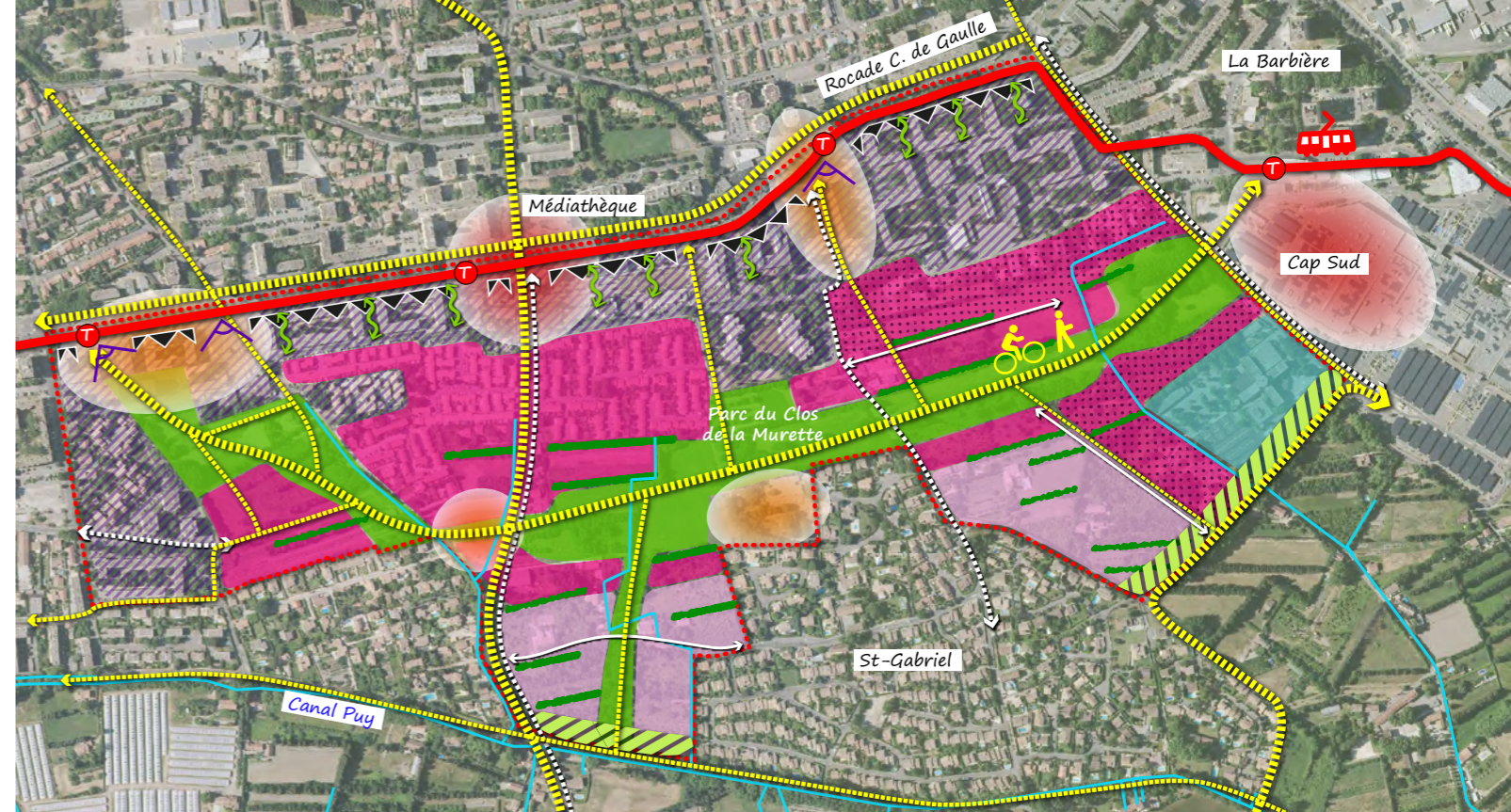
APPUI AUX DOCUMENTS D'URBANISME

Référentes à l'agence :
Ingrid HAUTEFEUILLE
Aurore PITEL

L'AURAV est un outil de proximité des communes dans leurs démarches d'élaboration, de révision ou de modification de PLU. Les missions de l'agence se déclinent en différentes interventions qui varient en fonction des besoins : accompagnement dans la conduite de la procédure, suivi des prestataires, contribution à la définition des projets ou à l'élaboration des documents, déclinaison des documents supra-communaux.

En matière d'urbanisme réglementaire, l'agence capitalise et diffuse les différentes pratiques et expériences (locales et d'ailleurs) : démarches innovantes, modes opératoires, veille juridique, procédures....

Par ailleurs, l'agence a sensibilisé, à travers de nombreux travaux, les EPCI sur les questions et enjeux du PLUi et a notamment proposé une méthode de mise en place d'un dispositif d'élaboration.



Des OAP qui encadrent le développement des grands projets urbains

AVIGNON : LE PLU DE LA VILLE CENTRE EN RÉVISION

Référentes à l'agence :
Céline HAMEL
Ingrid HAUTEFEUILLE
Anne-Lise MAICHERAK

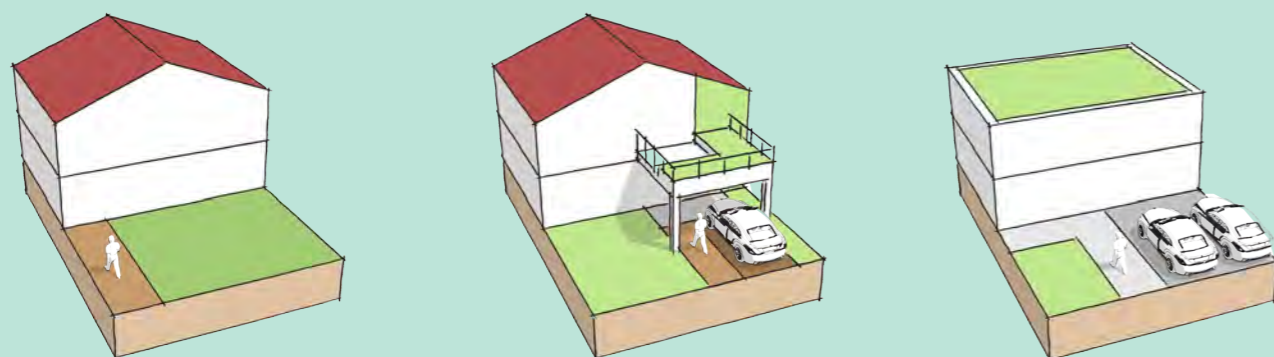
Le PLU d'Avignon vise à redéfinir les orientations urbaines de la ville, notamment pour assurer son renouveau et mettre en oeuvre les principes de transition énergétique et écologique, mieux faire vivre l'ensemble des quartiers et renforcer les liens entre le secteurs. Les élus ont souhaité mener l'élaboration de ce nouveau projet politique en impliquant fortement la population :

CARTICIPE, un outil interactif a été mis en ligne et a recueilli plus de 1 000 contributions différentes sur le PLU.

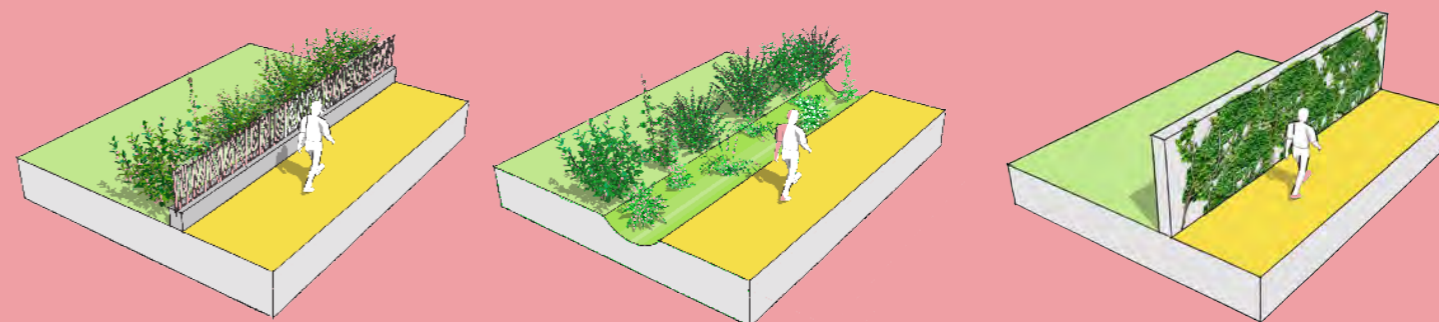
L'AURAV appuie la ville d'Avignon à travers les missions suivantes :

- un rôle d'appui dans le pilotage et le suivi des bureaux d'études ;
- un rôle d'animateur dans la démarche, notamment d'organisation des réunions avec les partenaires ;
- la réalisation de certains volets du PLU : les Orientations d'Aménagement et de Programmation (OAP), le règlement, le zonage, etc.

Le coefficient de biotope par surface (CBS), un nouvel outil pour renforcer la nature en ville. Ci-dessous, 3 exemples d'aménagement avec un CBS identique



Encourager la végétalisation des clôtures via des règles spécifiques dans le PLU



PROMOUVOIR LES NOUVELLES FORMES DE MOBILITÉ

En accompagnement des collectivités compétentes en matière de mobilité durable, l'AURAV investit l'ensemble des leviers (urbanisme, transports, modes de vie...) qui permettent aux territoires d'inventer et d'expérimenter.

Les grands principes d'aménagement pour la mise en oeuvre d'une trame modes doux et l'optimisation du stationnement

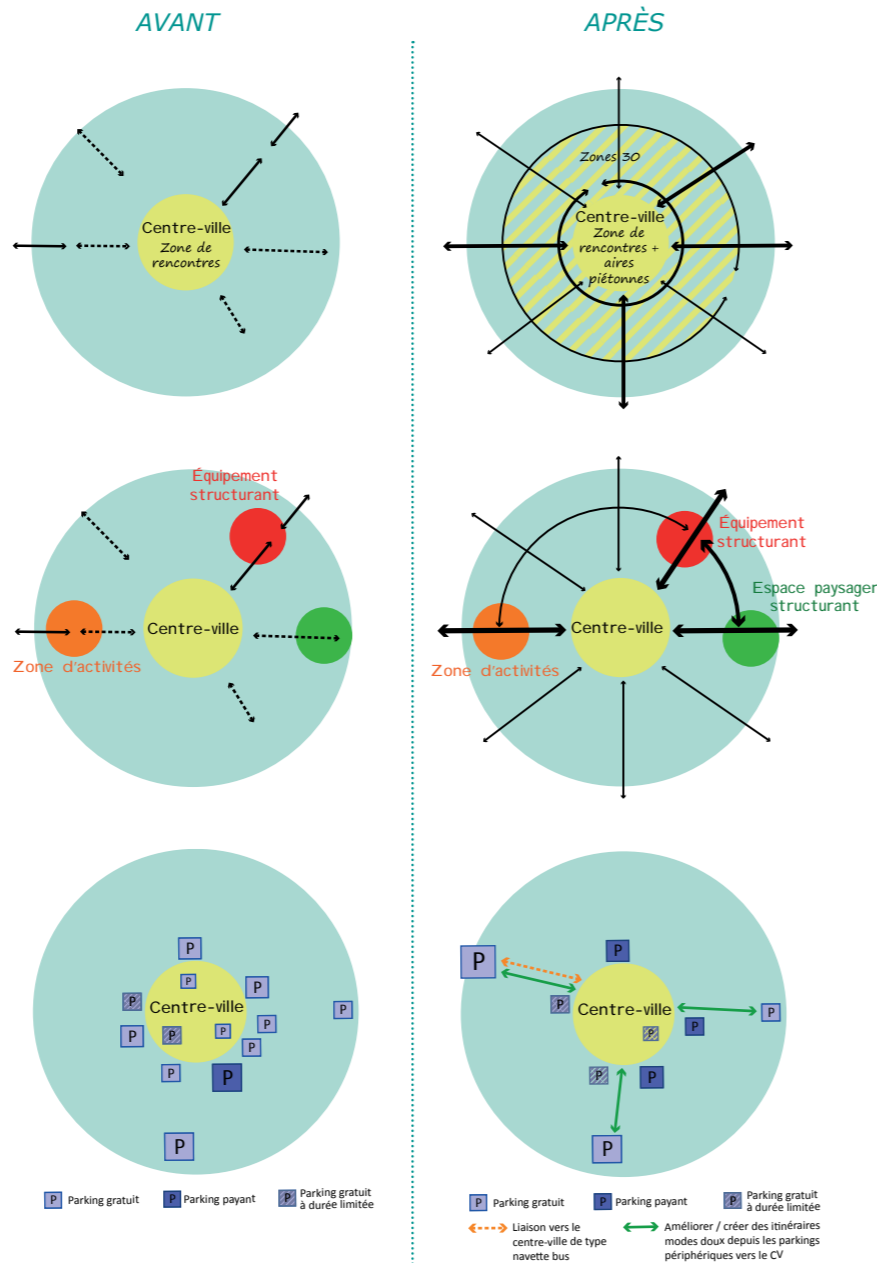
ÉLABORATION D'UN SCHÉMA DIRECTEUR DE LA MOBILITÉ À L'ISLE-SUR-LA-SORGUE

Réfèrent à l'agence : Anne-Lise MAICHERAK

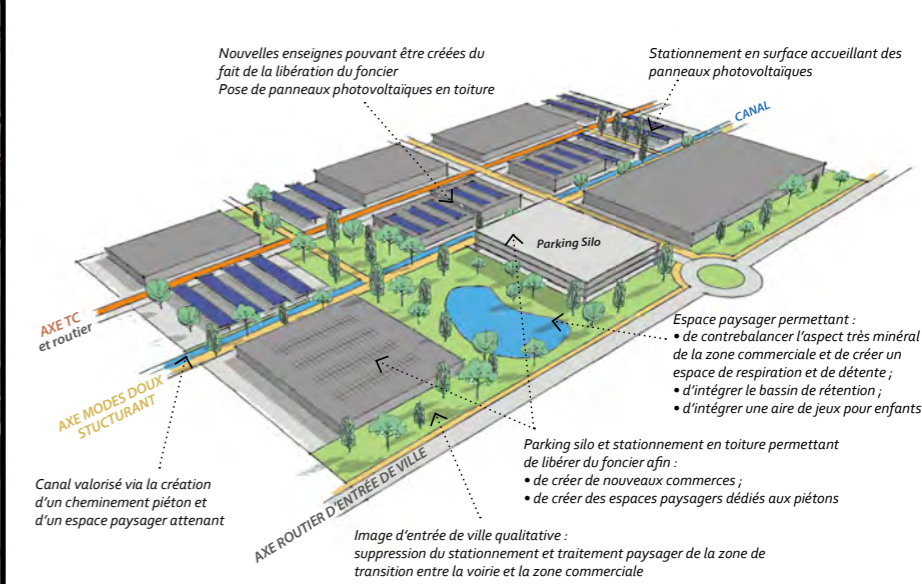
L'Isle-sur-la-Sorgue et la communauté de communes du Pays des Sorgues et des Monts de Vaucluse ont souhaité se doter d'un schéma directeur de la mobilité.

L'AURAV intervient dans l'élaboration de ce schéma, en particulier sur le développement des modes actifs et l'optimisation du stationnement.

Cette mission consiste à la réalisation d'un diagnostic, d'un parangonnage des bonnes pratiques et de premières propositions d'orientations.



Buld'air, Vedène



MISE EN OEUVRE DU PDU DU GRAND AVIGNON : L'OPTIMISATION DU STATIONNEMENT

Réfèrent à l'agence : Anne-Lise MAICHERAK

Le Plan de Déplacements Urbains du Grand Avignon joue sur l'ensemble des leviers pour favoriser une offre de mobilité douce et durable. L'urbanisme est défini comme un levier fondamental, notamment sur les questions de stationnement dans les Plans Locaux d'Urbanisme.

Dans ce cadre, l'AURAV a formalisé un guide appliqué des bonnes pratiques qui a abouti à la proposition :

- d'une réglementation cohérente des normes de stationnement, déclinée selon chaque morphologie urbaine et les niveaux de desserte en transports en commun ;
- d'exemples en matière d'optimisation du stationnement sur les zones commerciales et d'activités.

Préconisations pour l'intégration du stationnement dans une zone commerciale

Orange les Vignes



N.B. : Les formes architecturales et les essences végétales sont à adapter au site d'implantation afin d'être en cohérence avec le contexte paysager et urbain

Préconisations pour l'intégration du stationnement dans une zone d'activités

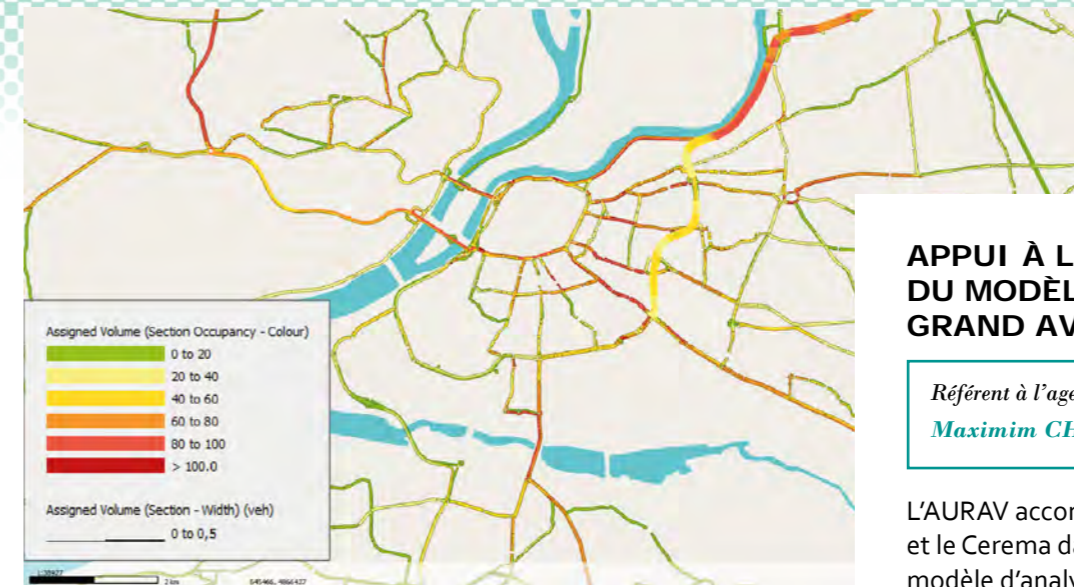
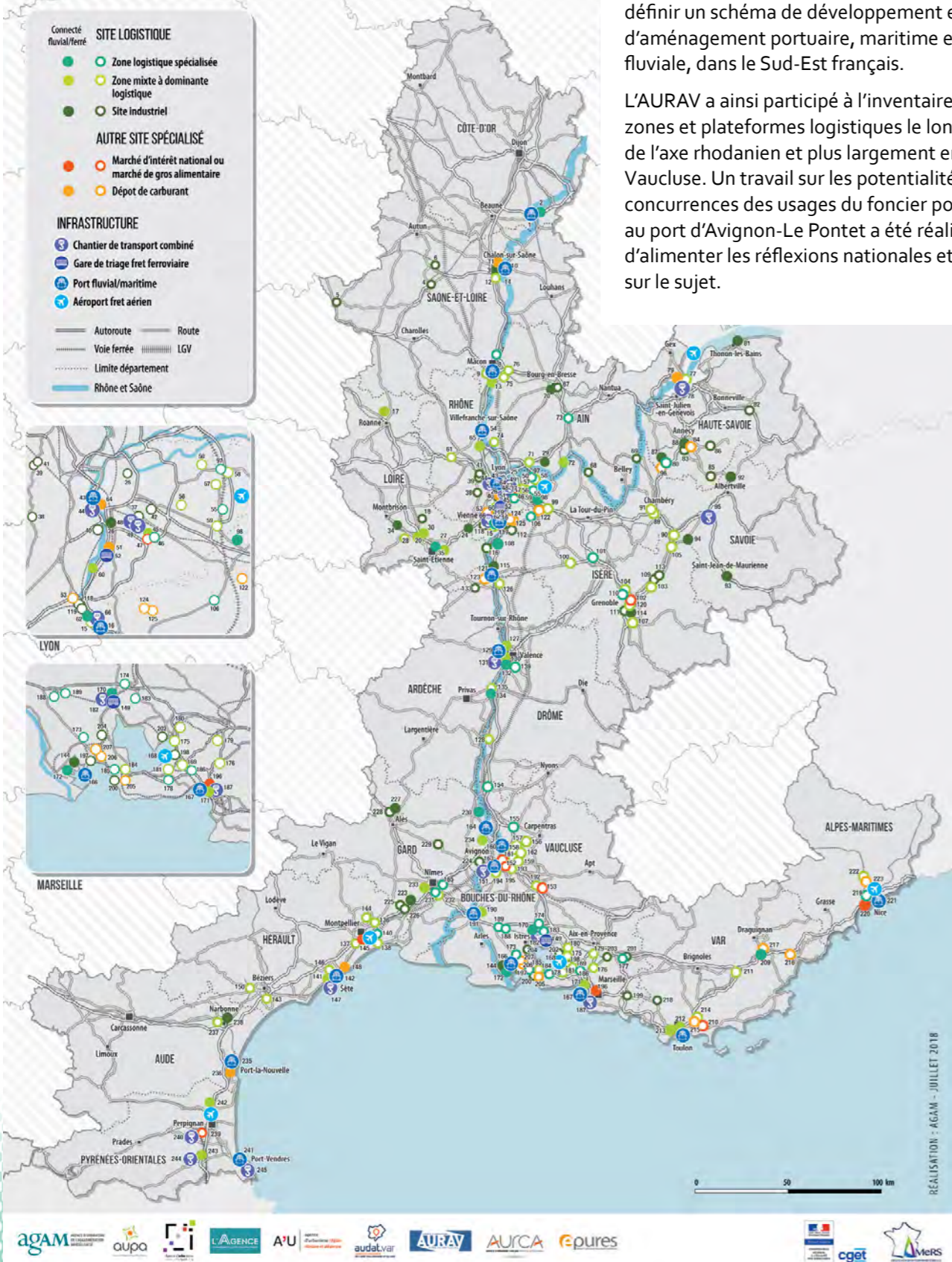
LA LOGISTIQUE PORTUAIRE, UN ENJEU DE DÉVELOPPEMENT DE L'ESPACE RHODANIEN

Référent à l'agence :
Maxim CHABROL

L'AURAV a contribué à la mission interministérielle Méditerranée-Rhône-Saône (Di-Mers) du CGET, chargée de définir un schéma de développement et d'aménagement portuaire, maritime et fluviale, dans le Sud-Est français.

L'AURAV a ainsi participé à l'inventaire des zones et plateformes logistiques le long de l'axe rhodanien et plus largement en Vaucluse. Un travail sur les potentialités et les concurrences des usages du foncier portuaire au port d'Avignon-Le Pontet a été réalisé afin d'alimenter les réflexions nationales et locales sur le sujet.

Principales zones et plateformes logistiques Axe méditerranée-Rhône-Saône



Un modèle pour appuyer le choix en matière de mobilité

APPUI À L'ÉLABORATION DU MODÈLE DE TRAFIC DU GRAND AVIGNON

Référent à l'agence :
Maxim CHABROL

L'AURAV accompagne le Grand Avignon et le Cerema dans l'élaboration d'un modèle d'analyse de trafic. Celui-ci vise à reconstituer la demande et le niveau de service du réseau routier. Il permettra d'évaluer l'impact de projets routiers, de dimensionner des projets d'infrastructures routières, et de tester l'impact des projets de développement local sur les déplacements et les réseaux.

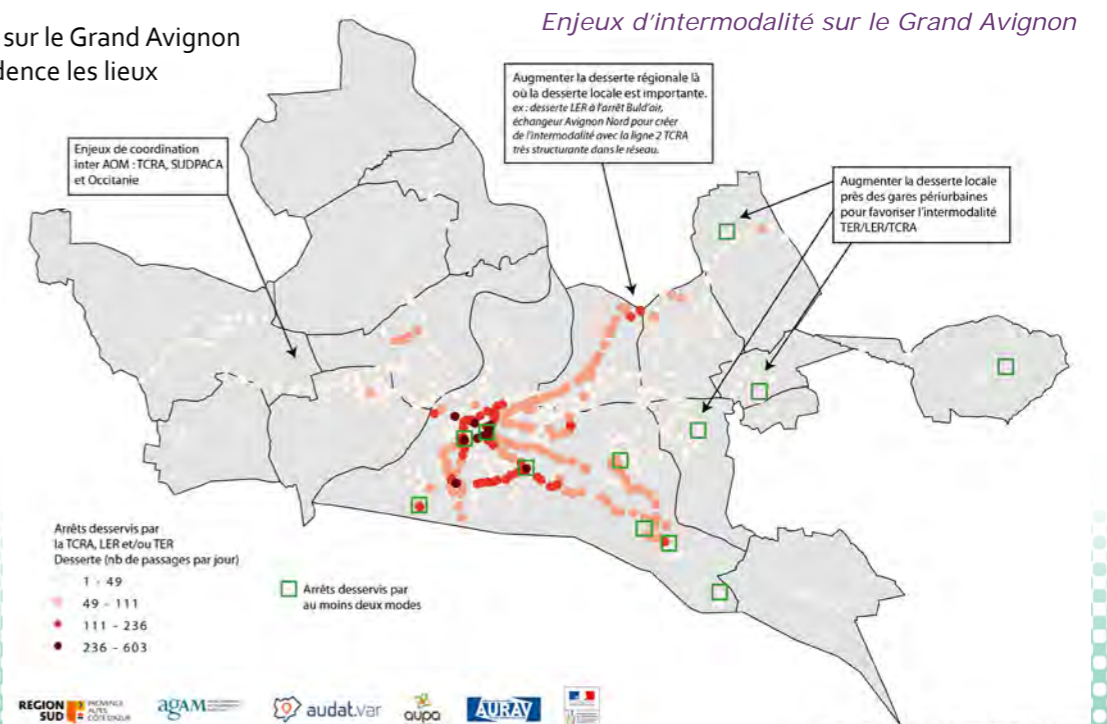
CONNAISSANCE DES RÉSEAUX DE TRANSPORTS EN RÉGION ET ANALYSE DES CORRESPONDANCES

Référent à l'agence :
Maxim CHABROL

Dans le cadre du partenariat entre la Région et les Agences d'Urbanisme de Provence Alpes Côte d'Azur, l'AURAV a contribué à une analyse exhaustive des correspondances entre les 40 réseaux de transports urbains et interurbains de la région.

L'étude comprend un zoom sur le Grand Avignon et permet de mettre en évidence les lieux

prioritaires de desserte régionale intermodale (TER / LER / TCRA) et de coordination des Autorités Organisatrices de la Mobilité (AOM).



COMMERCE ET COEUR DE VILLE : UNE NOUVELLE DONNE PARTAGÉE

Dans un territoire qui connaît une des plus importantes proportions de grandes surfaces de France, les élus du bassin de vie d'Avignon ont souhaité «changer la donne» et définir un nouveau cadre aux implantations commerciales.

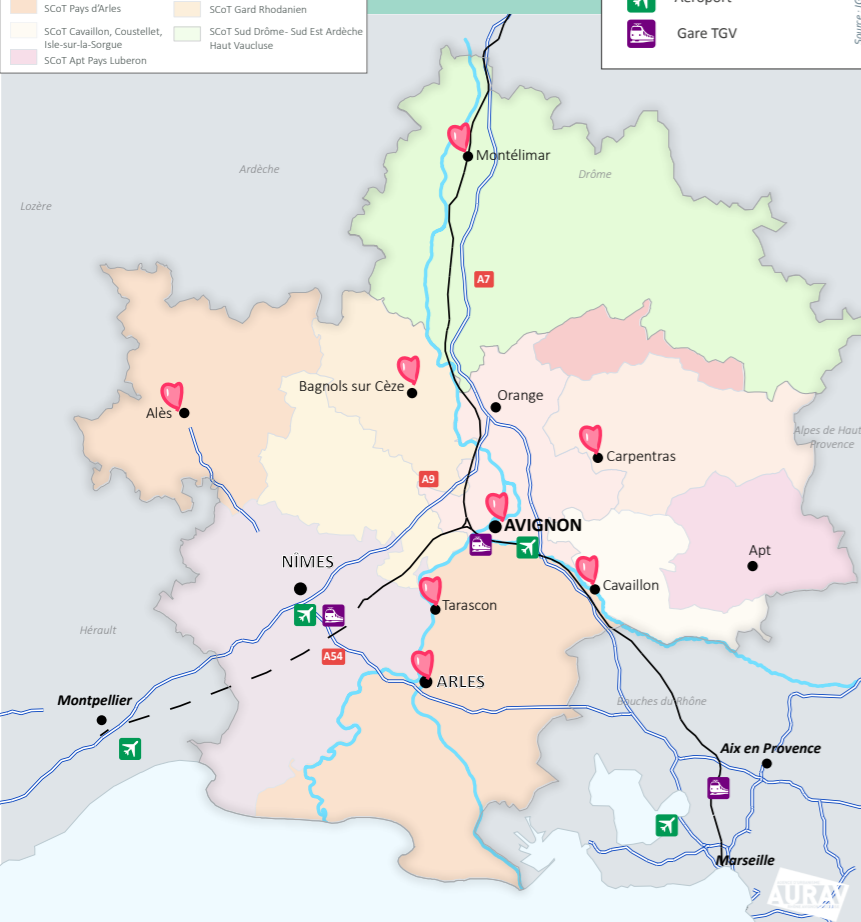


Action Cœur de Ville

- Autoroute
- Route principale
- Ligne TGV
- Extension ligne TGV
- Action Cœur de Ville ville lauréate
- Aéroport
- Gare TGV

Source : IGN, Ministère de la cohésion des territoires

- SCoT Pays Cévennes
- SCoT Uzège Pont du Gard
- SCoT Sud Gard
- SCoT Pays d'Arles
- SCoT Cavailhon, Coustellet, Isle-sur-la-Sorgue
- SCoT Apt Pays Luberon
- SCoT Arc Comtat Ventoux
- SCoT Vaison Ventoux
- SCoT du Bassin de Vie d'Avignon
- SCoT Gard Rhodanien
- SCoT Sud Drôme- Sud Est Ardèche Haut Vaucluse



LA REVITALISATION DES CENTRES VILLES ET VILLAGEOIS AU COEUR DES POLITIQUES TERRITORIALES

Référente à l'agence :

Ingrid HAUTEFEUILLE

Le commerce est un levier majeur de revitalisation des centres-villes. La Charte d'urbanisme du SCoT du Bassin de Vie d'Avignon permet de soutenir les actions menées par les communes et EPCI, en maîtrisant l'évolution du commerce. Dans ce sens, elle interdit toute création de nouvelles zones commerciales et ne permet pas l'extension des zones existantes. Elle replace au coeur des avis sur les projets d'implantation commerciale la question de leur impact sur les centres-villes et villageois. Elle constitue un outil partagé de revitalisation des centres.

Concernant le dispositif «Action coeur de ville», l'AURAV et les agences de la Région Sud ont établi une convention avec le SGAR pour animer le réseau des 13 communes lauréates de la Région. Il s'agira, notamment, d'organiser des ateliers thématiques et de favoriser les échanges d'expérience.

FAIRE VIVRE LA CHARTE D'URBANISME COMMERCIAL DU BASSIN DE VIE D'AVIGNON

Référente à l'agence :

Ingrid HAUTEFEUILLE

À travers l'adoption en novembre 2017, à l'unanimité, de la Charte, les élus du SCoT du bassin de vie d'Avignon ont replacé l'urbanisme commercial au cœur de leur politique territoriale en proposant un cadre de référence visant à maîtriser les implantations du commerce.

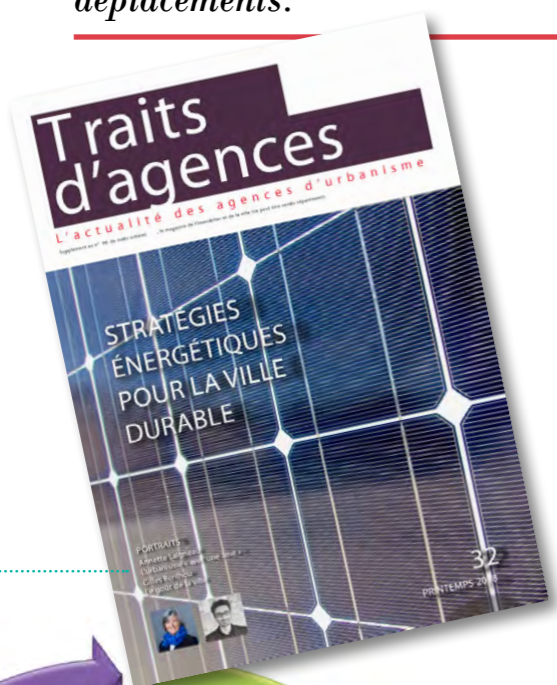
Les élus ont souhaité engager un dialogue continu entre les acteurs publics et privés du commerce. Ainsi, l'ensemble des parties prenantes du commerce s'est réuni au cours de la première conférence de l'urbanisme commercial, animée par l'AURAV, pour anticiper les projets et mieux articuler sur le long terme politiques d'aménagement et logique économique.

L'AURAV assure l'animation de cette conférence pour le compte du Syndicat Mixte du SCoT. Elle suit par ailleurs les projets et les évolutions du commerce dans le bassin de vie d'Avignon.



ÉNERGIE : LES TERRITOIRES EN TRANSITION

L'agence d'urbanisme est pleinement mobilisée sur les enjeux énergétiques et d'adaptation climatique en investissant particulièrement les leviers de l'urbanisme, de l'habitat et des déplacements.



SCOT, PLH, ET PLU : DES LEVIERS MAJEURS DE LA PERFORMANCE ÉNERGÉTIQUE

Réfèrent à l'agence :
Maximin CHABROL

Les moyens d'action des documents d'urbanisme et de planification en matière de transition énergétique résident dans : une organisation territoriale urbaine qui conforte des centralités mixtes, des formes urbaines plus compactes qui favorisent les proximités et courtes distances, la mutualisation de services énergétiques, une stratégie de mobilité qui développe des alternatives à la voiture, la préservation de la biodiversité et des terres agricoles qui favorisent les puits de carbone, l'ouverture à l'urbanisation sous conditions de performance énergétique et de production d'énergie renouvelable.

En 2018, l'AURAV a produit de nombreux éléments alimentant les SCOT, PLH et PLU (diagnostics et document d'orientations) pour qu'ils contribuent pleinement à la performance énergétique des territoires. L'AURAV a également publié trois articles dans la revue de la FNAU «Traits d'Agences» valorisant ainsi nationalement les initiatives locales en matière de transition énergétique.

ÉVALUER LA PRÉCARITÉ ÉNERGÉTIQUE EN VAUCLUSE

Réfèrent à l'agence :
Maximin CHABROL

Lutter contre la précarité énergétique des ménages implique autant de maîtriser la consommation d'énergie dans l'habitat qu'améliorer les conditions de vie des habitants.

L'AURAV a proposé une méthode d'évaluation de la précarité énergétique dans l'habitat à l'échelle communale. Ce travail s'inscrit dans la mise en place d'un observatoire de la précarité énergétique en Vaucluse et alimente les politiques de rénovation de l'habitat et de revitalisation des centres, insufflant une dimension sociale de la transition énergétique dans les SCoT, les PLH, les PLU et les PCAET.

Ce travail sera également utile dans l'évaluation des politiques publiques, notamment le versement du Fond de Solidarité Logement (FSL), et dans la définition d'aides sociales spécifiques dont le montant peut varier en fonction des spécificités des ménages et des communes.



APPUI AUX PCAET EN VAUCLUSE

Réfèrent à l'agence :
Maximin CHABROL

En appui à la DDT de Vaucluse, l'AURAV a contribué au club départemental des Plans climat-air-énergie territoriaux. Ce club permet aux territoires engagés dans une démarche de PCAET de mutualiser leurs connaissances, de partager expériences et difficultés ainsi que les bonnes pratiques et expériences innovantes.

En 2019, l'AURAV engagera l'élaboration des diagnostics des PCAET de la Communauté de Communes les Sorgues du Comtat, de la Communauté de Communes du Pays Réuni d'Orange, de la Communauté de Communes Rhône Lez Provence et accompagnera le Grand Avignon tout au long de sa démarche.



Prototype de la centrale photovoltaïque flottante de Piolenc

ENVIRONNEMENT ET BIODIVERSITÉ: RASSEMBLER LES ACTEURS

Dans un contexte de réduction de la biodiversité et d'enjeu de préservation du capital naturel des territoires vaclusiens, l'AURAV favorise l'intégration des acteurs de l'environnement dans la conception des projets de territoire.



MIEUX COMPRENDRE LES ENJEUX DE LA RESSOURCE EN EAU EN VAUCLUSE

Référente à l'agence : **Laura BERNARD**

Dans un contexte de raréfaction de la ressource, de progression constante de la consommation, et de fortes pressions sur sa qualité, la ressource en eau est plus que jamais un enjeu majeur des politiques territoriales. Si par le passé cette question était moins centrale, la disponibilité et la qualité de l'eau conditionnent aujourd'hui le développement d'un territoire.

L'AURAV s'est saisi de cette thématique, à travers notamment l'élaboration des SCOT, afin de démontrer l'adéquation entre le développement d'un territoire et la ressource en eau dont il dispose.

Une publication a permis de présenter les enjeux de la ressource en eau en Vaucluse, en abordant précisément la dimension quantitative et qualitative, sans traiter de la biodiversité, des risques et des zones humides, qui sont autant de sujets transversaux qui découlent du bon état des cours d'eau.

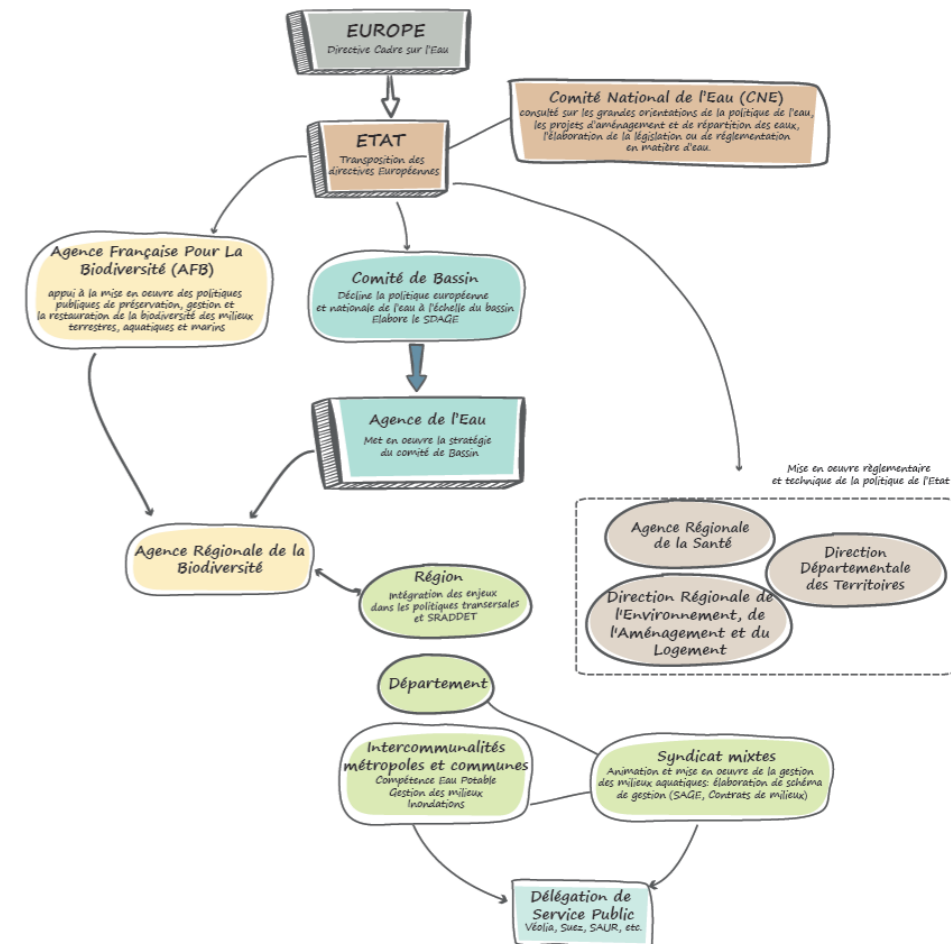
IMPLIQUER LES ACTEURS DE L'EAU DANS L'ÉLABORATION DES DOCUMENTS D'URBANISME

Référente à l'agence : **Laura BERNARD**

A l'échelle du Vaucluse la gestion de la ressource implique de nombreux acteurs (Agence de l'Eau, Agence Régionale de la Santé, Syndicats de gestion, Etat, Collectivités, etc.), qui ne sont pas toujours associés à l'élaboration des documents de planification.

Ainsi, pour intégrer au mieux les enjeux liés à l'eau dans les projets de SCOT, l'AURAV a mené tout au long de l'année 2018, une démarche d'animation avec l'ensemble des acteurs de l'eau. Des séances de travail ont permis d'échanger sur les enjeux principaux des territoires de SCOT et calibrer leur développement futur en adéquation avec les ressources disponibles.

L'objectif est de mettre en place un groupe de travail permanent sur ces enjeux primordiaux et transversaux à toutes les politiques d'aménagement du territoire (SCoT, PLU(i), projets d'aménagement, ...).



ATELIER «RESSOURCES ET ENVIRONNEMENT»

Référente à l'agence : **Laura BERNARD**

Avec l'appui de l'AURAV, le Syndicat Mixte du SCOT du Bassin de Vie d'Avignon a organisé en novembre 2018, dans le cadre de la révision du SCOT, un atelier sur l'adéquation entre le développement urbain et les ressources. Quatre thématiques ont été abordées dans le détail :

- la trame verte et bleue et les paysages ;
- les terres agricoles ;
- l'énergie via les leviers transversaux du SCOT (habitat, activité, mobilité) ;
- la ressource en eau.

Plus de 70 participants, élus et techniciens, ont pu ainsi se saisir de ces enjeux dans le bassin de vie d'Avignon et alimenter les futures orientations du SCOT.



Atelier sur l'adéquation entre développement et ressources

ACCESSIBILITÉ ET ÉQUILIBRE DES TERRITOIRES

Le Vaucluse se caractérise par une forte diversité de ses territoires. L'accessibilité, la qualité des services dans les espaces ruraux ainsi que la cohérence de toutes les politiques publiques sont des questions fondamentales de l'équilibre territorial.

ACCOMPAGNER LES PARCS NATURELS RÉGIONAUX DANS L'ÉLABORATION DE LEUR CHARTE

Référentes à l'agence :
Laura BERNARD
Aurore PITEL

Dans le cadre du partenariat avec la Région, les agences d'urbanisme sont mobilisées sur le processus de révision des chartes de cinq PNR de la Région Sud.

Avec l'AUPA, l'AURAV a réalisé le portrait de territoire du PNR des Alpilles. Une analyse dynamique du contexte socio-économique, au regard des sensibilités paysagères, a été réalisée.

Un appui à l'analyse des PLU et SCoT au prisme des dispositions pertinentes de la charte a été également réalisé pour le PNR du Verdon. Le portrait de territoire sera finalisé en 2019, avec une focale spécifique sur le paysage.

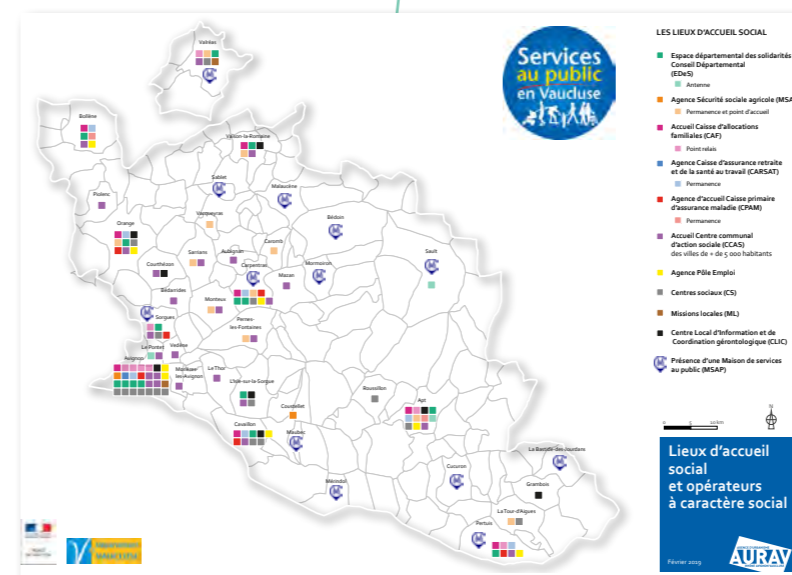


SCHÉMA DÉPARTEMENTAL D'AMÉLIORATION DE L'ACCESSIBILITÉ DES SERVICES AUX PUBLICS

Référente à l'agence :
Marine KUSNIEREK

Depuis 2017, l'AURAV accompagne le Département de Vaucluse et l'État dans l'élaboration du schéma. Établi pour une durée de 6 ans, il vise à qualifier et renforcer l'offre de services jugés essentiels par la population et à développer les coopérations et mutualisations des services, ceci afin d'assurer un égal accès aux services aux habitants.

L'année 2018 a été marquée par la construction et la validation d'un plan de 24 actions autour de 4 thématiques prioritaires. L'AURAV a identifié les lieux d'accueil et opérateurs à caractère social ainsi que les équipements dans les territoires ruraux.

L'AURAV sera impliquée en 2019 dans le suivi et la mise en oeuvre du schéma arrêté en septembre 2018.

APPUYER LES TERRITOIRES DANS L'ÉLABORATION DE LEUR CRET

Référente à l'agence :
Ingrid HAUTEFEUILLE

À travers les Contrats Régionaux d'Équilibre Territorial (CRET), la Région Sud accompagne financièrement les territoires dans leurs projets structurants, ceci en matière d'aménagement, de transition énergétique, de développement économique et de mobilité. Conclues avec les intercommunalités, les CRET articulent les besoins locaux avec les priorités de l'action régionale définies à travers le Plan Climat régional, le SRADDET, le SRE2I.

Quinze Contrats Régionaux d'équilibre territorial approuvés en 2015 arrivaient à échéance en 2018 et devaient donc être renouvelés.

La Région a souhaité confier aux agences de PACA une mission d'apport d'ingénierie locale et d'accompagnement de huit territoires dans la révision de leurs CRET.

L'AURAV a ainsi contribué à la formalisation des CRET du Grand Avignon, de la Communauté de Communes du Pays Réuni d'Orange / Communauté de Communes Aygues Ouvèze en Provence, du Luberon et du Ventoux.



CONTRIBUER AUX POLITIQUES FONCIÈRES ET DE L'HABITAT

Les instances de l'AURAV ont impulsé une montée en charge de la mission d'appui à l'élaboration des politiques de l'habitat notamment afin de mieux les articuler à l'échelle du Bassin de Vie d'Avignon.



LE LOGEMENT DES JEUNES

Référente à l'agence :
Mélissa CHAZERAND

Dans le cadre du partenariat entre la Région et les Agences d'Urbanisme de Provence Alpes Côte d'Azur, l'AURAV a piloté une étude sur le logement des jeunes. Ce rapport dresse un état des lieux des publics jeunes et de leur modalité d'accès au logement. Il constitue un outil à destination des EPCI, pour appuyer leur politique à destination de ce public.

En 2019, ce rapport sera présenté aux matinées régionales du logement des jeunes qui se tiendront dans la Région. Le travail sera par ailleurs territorialisé sur les 4 EPCI du bassin de vie d'Avignon, en tenant compte des enjeux économiques et sociaux, ainsi que des priorités politiques locales.

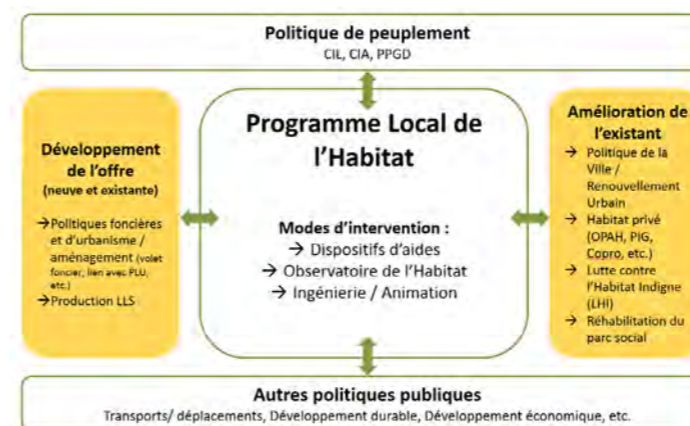
POURSUITE DE L'APPUI AUX PLH DU BASSIN DE VIE D'AVIGNON

Référentes à l'agence :
Mélissa CHAZERAND
Lisa YAHY

L'AURAV poursuit son accompagnement auprès de trois EPCI du bassin de vie d'Avignon dans la révision de leur PLH.

Le Grand Avignon a engagé l'élaboration de son 3ème Programme Local de l'Habitat. L'AURAV a contribué à l'animation d'une série d'ateliers thématiques, réunissant élus et acteurs de l'habitat, afin de formaliser la future politique intercommunale. Elle a également œuvré à l'élaboration du diagnostic du PLH. L'année 2019 sera notamment consacrée à la définition et la territorialisation de la programmation en logements, ainsi qu'à la finalisation du diagnostic.

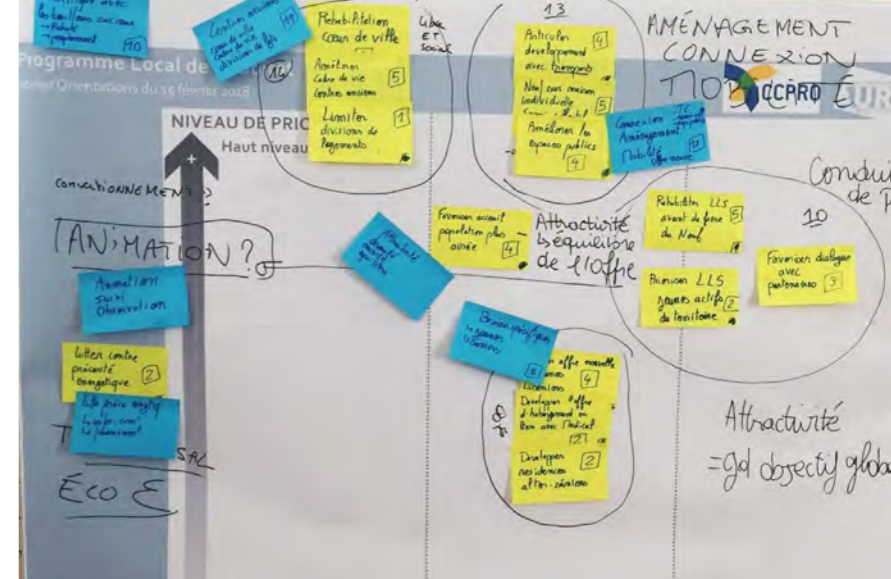
Pour le compte de la CCPRO dans l'élaboration de son second PLH, l'AURAV a contribué à la réalisation des orientations, fiches-actions, programmation et territorialisation de la production en



Caractéristiques des transactions d'appartements neufs en 2017 dans le Grand Avignon

Source : Notaires de France - base de données PERVAL, prix TTC, hors frais de notaire

Territoire	Total logements				Prix/ m ² en T3/ T4
	Surfaces moyennes	Nombre de pièces moyen	Prix moyen	Prix/ m ²	
Avignon	48	2,4	149 354	3 117	2 860
CA Grand Avignon hors Avignon	54	2,5	172 881	3 213	3 290
CA Grand Avignon	51	2,5	161 117	3 168	3 090



logements. L'arrêt du PLH est prévu en juin 2019, pour devenir exécutoire d'ici fin 2019.

En 2018, la Communauté de Communes des Sorgues du Comtat a missionné l'Agence pour un appui dans le cadre de l'élaboration de son 3ème PLH. Au deuxième trimestre 2018, les cinq communes ont été rencontrées et un premier diagnostic a été produit.

Le PLH de la CCPRO élaboré à travers des ateliers d'élus

POUR UNE RELANCE DES POLITIQUES FONCIÈRES

Référente à l'agence :
Lisa YAHY

L'AURAV appui les collectivités dans l'élaboration de leurs stratégies foncières.

Elle réalise, en amont, un travail d'études des marchés foncier/ immobilier, de repérage des gisements fonciers et sites de projets. Il s'agit d'alimenter les documents d'urbanisme et de planification, notamment le volet foncier des PLH.

Elle a accompagné les collectivités dans le pilotage des Appels à Manifestation d'Intérêts. L'AURAV a ainsi appuyé la Communauté de Communes du Pays d'Apt Luberon dans la réalisation de sa stratégie foncière qui constituera le volet foncier du futur PLH.

03

ÉTUDES URBAINES ET AMÉNAGEMENT

L'agence appuie les communes et EPCI dans la définition de leurs projets d'aménagement stratégiques et facilite la déclinaison des documents de planification dans ces derniers.

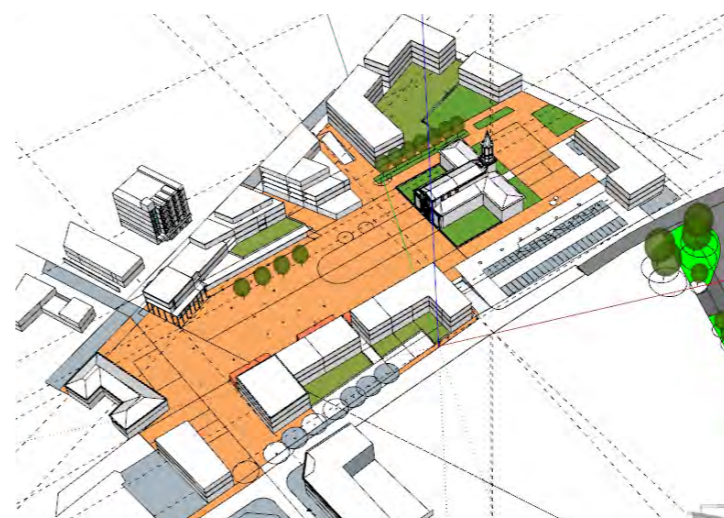
Ses missions consistent à définir les conditions et les principes d'un urbanisme durable : expression des besoins, définition d'orientations urbaines, pré-programmation, identification des leviers d'actions, mise en place de dispositifs partenariaux.



CONCEPTION ET AMÉNAGEMENT URBAINS

L'AURAV accompagne les communes et EPCI dans leur projets d'aménagement, notamment dans la définition des orientations urbaines et éléments de programmation qui constituent des cadres de référence aux porteurs de projet et aux opérateurs.

Proposition du bureau d'études sur la place J. Thomas au Pontet



Source : Bruno Remoué + associés, studio Nemo, Siam, Ingérop

Une conception de projet en lien avec les enjeux supra-communaux

Un secteur d'étude élargi

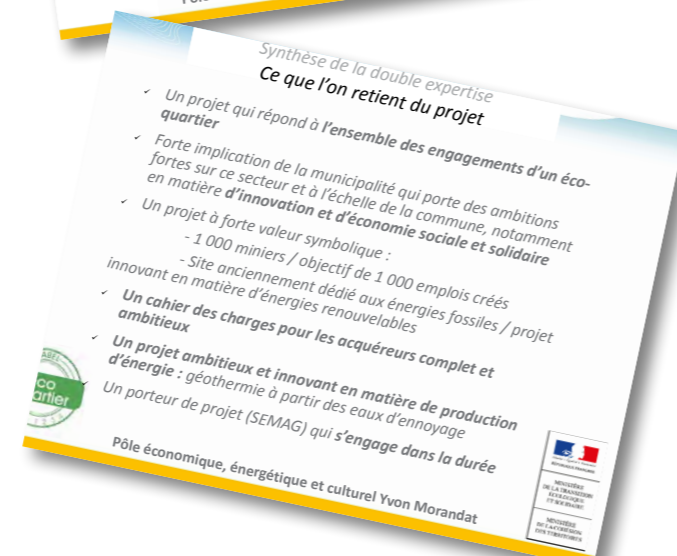
SUIVI ET EXPERTISE DES PROJETS URBAINS

Référente à l'agence :
Anne-Lise MAICHERAK

L'AURAV contribue aux principaux projets urbains stratégiques engagés dans le territoire du Grand Avignon, en apportant des données de cadrage (logements, marché, activités..) ou une expertise en matière réglementaire et en intégrant les enjeux communaux et supra-communaux :

- ZAC Joly-Jean et Bel-Air ;
- Avignon Confluence ;
- NPNRU (Nouveau Programme National de Renouvellement Urbain,...).

De plus, en lien avec la DREAL PACA et la DDT de Vaucluse, l'AURAV contribue à la démarche Écoquartier régionale et participe à l'expertise des écoquartiers. De manière générale, elle joue un rôle de promotion des écoquartiers dans le Vaucluse.



Expertise de la zone d'activités Yvon Morandat (13)

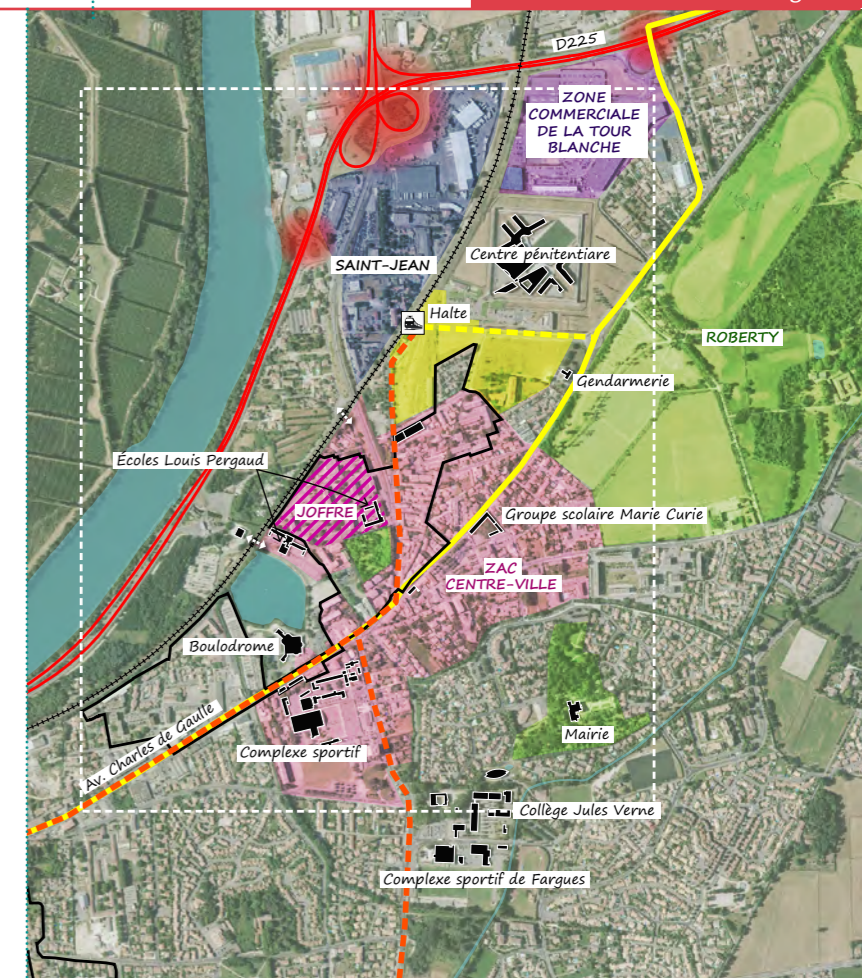
APPUI À L'ÉTUDE COEUR DE VILLE DU PONTET

Référente à l'agence :
Anne-Lise MAICHERAK

La commune du Pontet, en partenariat avec le Grand Avignon et la Région Sud, a souhaité engager une étude pré-opérationnelle pour élaborer un projet d'aménagement global sur le secteur du cœur de ville, intégrant le quartier de gare et le quartier prioritaire politique de la ville Joffre/centre-ville.

Cette étude est inscrite dans le Contrat Régional d'Équilibre Territorial (2015 - 2017) signé entre la Région et la Commune du Pontet.

L'accompagnement de l'AURAV a porté sur la formalisation et le suivi de la prestation.







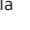



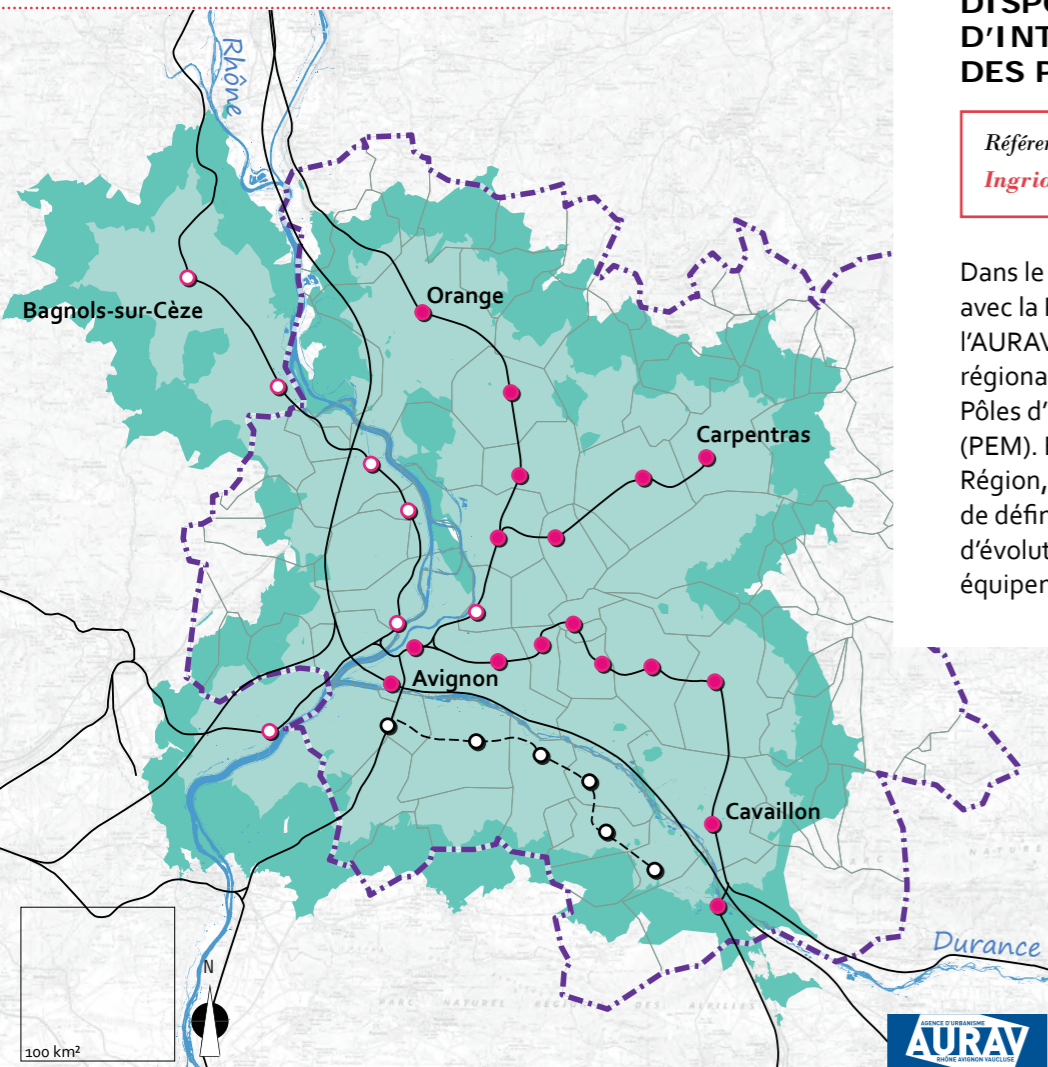
<ul style="list-style-type: none"> Secteur cœur de ville - quartier gare Axe routier majeur Echangeurs permettant de relier la D225 au centre-ville Voie ferrée Halte désaffectée 	<ul style="list-style-type: none"> ZAC centre-ville Quartier Joffre Projet urbain à définir à proximité de la halte Nouveaux quartiers prioritaires de la politique de la ville Zone commerciale St-Jean : quartier accueillant une majorité d'activités 	<ul style="list-style-type: none"> Équipements Parcs Projet de bus haute fréquence : horizon 2020 Projet de tramway : long terme Passages sous voie
--	--	--

SECTEUR D'ÉTUDE
Secteur cœur de ville - quartier gare

LES GARES AU COEUR DES PROJETS

Le Bassin de vie d'Avignon profite d'une véritable étoile ferroviaire permettant de placer les gares et leurs quartiers au coeur des politiques de mobilité et d'urbanisme.

-  Aire urbaine
 -  Limites communales
 -  10 minutes en voiture
 -  15 minutes en voiture
 -  Voies ferrées
 -  Gares en service
 -  Gares ou haltes potentiellement réouvrables à moyen terme
 -  Potentiel ferré
- Source : Tomtom (base routière, 2011), traitement AURAV, 2013



DISPOSITIF RÉGIONAL D'INTÉGRATION URBAINE DES PEM

Réfèrent à l'agence :
Ingrid HAUTEFEUILLE

Dans le cadre de son partenariat avec la Région Sud et la DREAL, l'AURAV participe au dispositif régional d'intégration urbaine des Pôles d'Échanges Multimodaux (PEM). Elle assure, aux côtés de la Région, son suivi avec pour objectif de définir les conditions et possibilités d'évolution des PEM vers de véritables équipements urbains.



Faire des quartiers de gare des centralités urbaines

ACCOMPAGNEMENT DES PROJETS URBAINS AUTOUR DES QUARTIERS DE GARE

Référentes à l'agence :
Céline HAMEL
Ingrid HAUTEFEUILLE
Anne-Lise MAICHERAK

En 2016, la Région Sud a lancé un Appel à Manifestation d'Intérêt (AMI) intitulé «Quartiers de gare», afin d'impulser des projets urbains dans les quartiers de gare, en lien avec les PEM.

Sept gares, dont trois en Vaucluse, ont été lauréates de cet AMI. La double candidature des gares de Montfavet (commune d'Avignon)

et de Morières-lès-Avignon, soutenue par le Grand Avignon, ainsi que la candidature de la gare d'Orange, appuyée par la CCPRO, ont été sélectionnées avec les autres sites régionaux : Aubagne, Grasse, Saint-Cyr-sur-Mer et Hyères.

L'agence a contribué à la réalisation des cahiers des charges et du choix des prestataires pour le compte du Grand Avignon, de la CCPRO, des villes d'Avignon et d'Orange. Elle joue également le rôle d'interface technique entre les services de la Région et les collectivités afin de faciliter la mise en oeuvre de ce dispositif.

OBSERVATION ET PROSPECTIVE

04

L'agence est un outil de connaissance et de prospective des dynamiques territoriales, des évolutions socio-économiques et des modes de vie. Ses travaux en la matière concernent autant les échelles régionales qu'infra-communales.

La mission d'observation constitue un socle des activités partenariales de l'agence, qui a pour vocation l'animation d'observatoires permanents et la réalisation d'analyses ciblées dans une optique d'aide à la décision. Dans ce cadre, l'agence fabrique, collecte, capitalise, traite et mutualise les données.

CONNAÎTRE POUR MIEUX AGIR

L'AURAV constitue un outil de connaissance des territoires, des modes de vie et des évolutions socio-économiques, dans une optique d'aide à la décision.



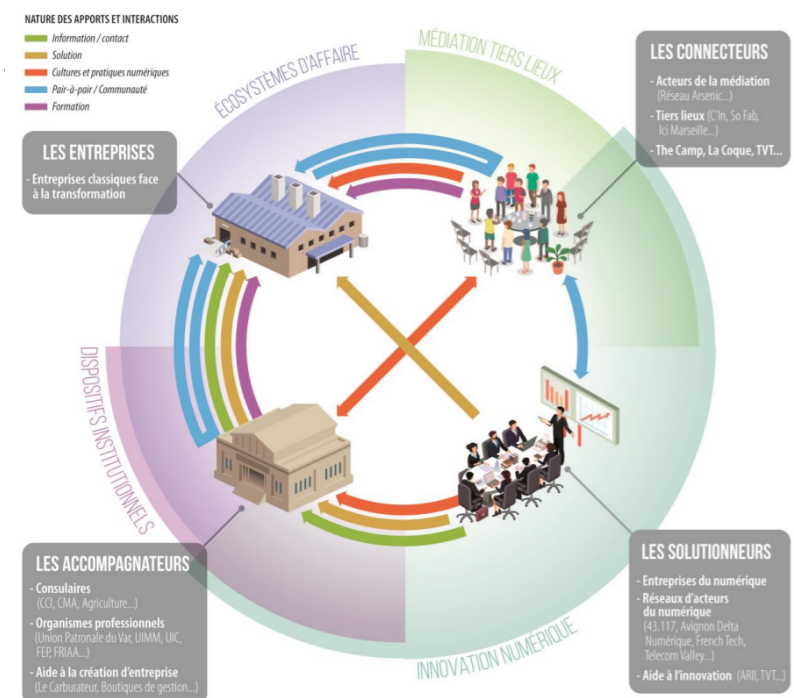
ENJEUX DES ENTREPRISES DANS LA TRANSFORMATION NUMÉRIQUE

Référente à l'agence :
Marine KUSNIEREK

Dans un contexte de mutation des activités économiques, l'accompagnement à la transformation numérique des entreprises est un enjeu fort.

Dans le cadre du partenariat entre la Région Sud, les quatre Agences d'urbanisme ont interrogé les écosystèmes numériques dans les territoires et les formes de soutien existantes aux acteurs dans leur transformation numérique. Des auditions d'entreprises, d'experts et d'acteurs de l'accompagnement ont été réalisées afin de saisir au mieux les processus et les freins à la transformation numérique des entreprises.

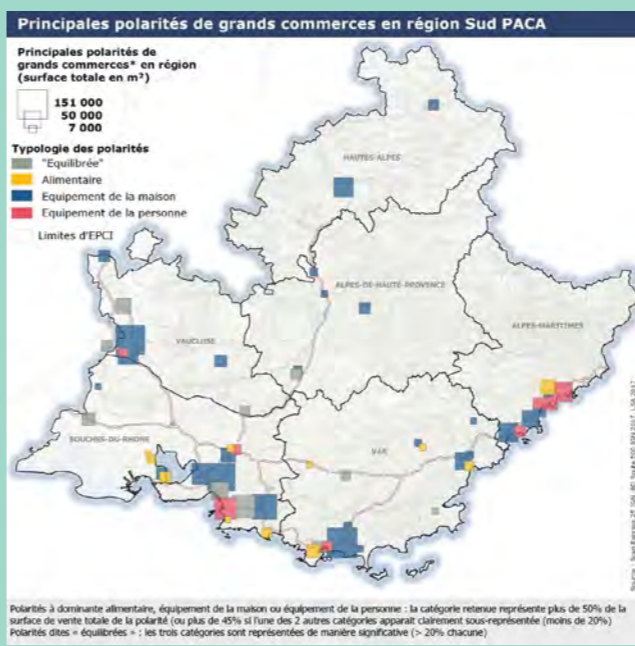
NOUVEAUX LIENS, NOUVELLES ALLIANCES DANS L'ACCOMPAGNEMENT À LA TRANSFORMATION NUMÉRIQUE



HORIZONS SUD, REGARDS ET PERSPECTIVES SUR PROVENCE-ALPES-CÔTE D'AZUR

Référent à l'agence :
Maximin CHABROL

Dans le cadre du partenariat entre la Région Sud et les Agences d'Urbanisme, l'AURAV a contribué à la rédaction d'une radioscopie du territoire régional, qui a pour objectif de mieux appréhender les enjeux de la mise en œuvre de la politique régionale. Positionnement géostratégique, héritages, qualité de vie, perspectives de développement, réalités sociales et économiques, évolutions territoriales ont ainsi été passés au crible dans une synthèse pédagogique.



UNE LECTURE QUANTITATIVE ET QUALITATIVE DES GRANDS ÉQUIPEMENTS COMMERCIAUX

Référente à l'agence :
Marine KUSNIEREK

Dans le cadre du partenariat entre la Région Sud et les agences d'urbanisme, une analyse spécifique a été réalisée sur les grands équipements commerciaux (+300 m² de surface de vente) à partir de la base de l'exploitation de données LSA. Ce travail a donné lieu à un rapport qui, au-delà de grands chiffres clés, met en évidence des logiques d'implantations assez singulières entre les types d'équipements, les spécificités territoriales assez fortes, et identifie les grandes polarités commerciales régionales.

MIEUX MAÎTRISER LA DONNÉE

Référents à l'agence :
Maximin CHABROL
Laure BIGOURDAN

Dans le cadre du partenariat entre la Région Sud et les Agences d'Urbanisme, l'AURAV a contribué à la rédaction d'un catalogue des données. Celui-ci a été conçu comme une « boîte à outils », au service de l'observation territoriale. Son caractère multithématique, accessible et pédagogique, le rend unique. Il recense ainsi 73 bases de données classées en 9 thématiques : l'économie, l'habitat, la mobilité, l'environnement, le foncier et l'occupation des sols, l'éducation et la formation, l'offre territoriale, la socio-démographie et les finances locales.

CATALOGUE DES DONNÉES UNE BOÎTE À OUTILS POUR L'OBSERVATION TERRITORIALE



CONVENTION MULTIPARTITE ANNUELLE D'APPLICATION 2017





Temporalités prévues des projets
 à 2022
 à 2023 - 2025
 au-delà de 2025

SUIVI DES SITES ET PROJETS DE LOGEMENTS DANS LE GRAND AVIGNON

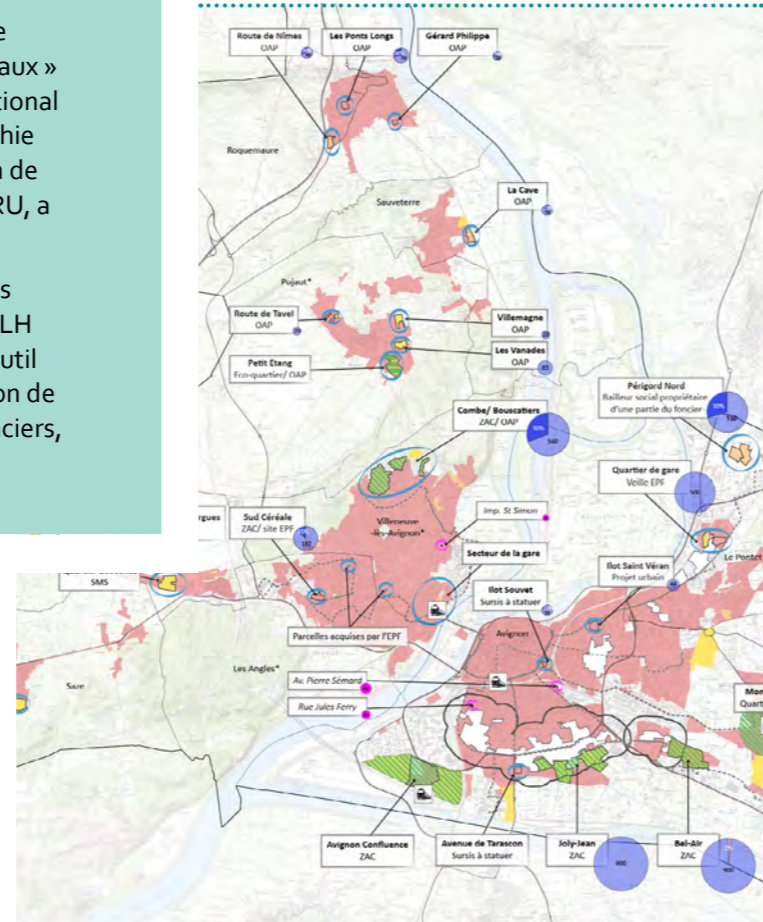
Réfèrent à l'agence :
Lisa YAHY

L'AURAV accompagne le Grand Avignon dans l'identification des grands sites de projets pour la production de logements.

Ce travail a nourri l'élaboration de la méthodologie de « localisation des sites de reconstitution de l'offre de logements sociaux » dans le cadre du Nouveau Programme National de Renouveau Urbain. Une cartographie des principaux sites et outils de production de logements, annexée à la convention NPNRU, a ainsi été réalisée par l'AURAV.

L'AURAV poursuit ce travail, qui sera un des éléments constitutifs du volet foncier du PLH du Grand Avignon, par la réalisation d'un outil de suivi des sites stratégiques de production de logements (phasage des projets, outils fonciers, réglementaires et opérationnels).

102 sites stratégiques pour un potentiel d'environ 12 000 logements



Identification des outils de production de logements dans le Grand Avignon

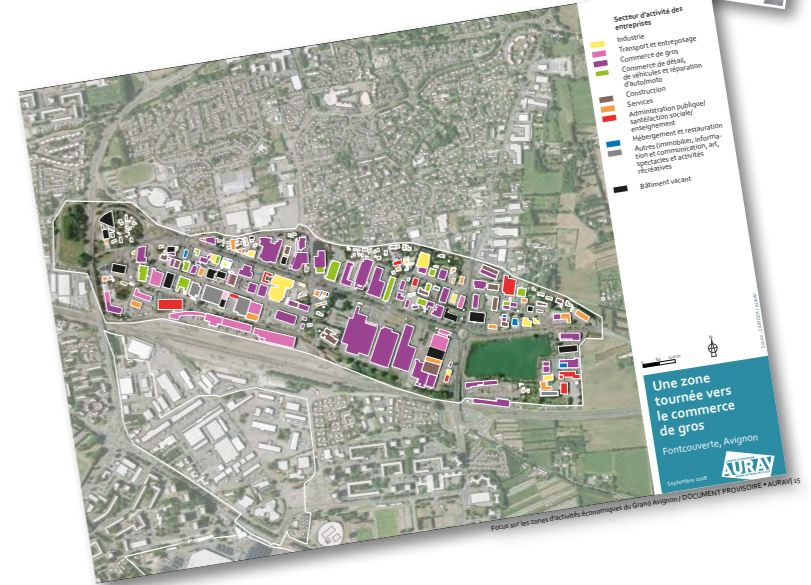
FOCUS SUR LES ZONES D'ACTIVITÉS ÉCONOMIQUES DU GRAND AVIGNON

Réfèrent à l'agence :
Marine KUSNIEREK

Le Grand Avignon a élaboré un Schéma d'Accueil des Entreprises (SAE) pour appuyer sa stratégie de développement économique. Afin d'anticiper et suivre la mise en oeuvre du SAE, le Grand Avignon a missionné l'AURAV pour produire un état des lieux de ses zones d'activités économiques et mettre en avant leurs enjeux.

- En 2018, quatre zones d'activités ont été traitées :
- Fontcouverte (Avignon) ;
 - Le Plan (Entraugues-sur-la-Sorgue) ;
 - L'Aspre (Roquemaure) ;
 - Courtine-TGV (Avignon).

Ces focus par zone apportent un éclairage quantitatif et qualitatif (type d'activités, nombre d'établissements, emplois, foncier disponible, immobilier vacant, etc.). En 2019, ce travail sera prolongé sur d'autres zones d'activités économiques du Grand Avignon.



CONTRIBUER À LA DÉMARCHE DE MARKETING TERRITORIAL : AVIGNON TERRE DE CRÉATION

Réfèrent à l'agence :
Marine KUSNIEREK

L'AURAV accompagne le Grand Avignon dans sa démarche de marketing territorial. En 2018, l'AURAV a engagé une approche visant à mieux cerner les questions de qualité de vie et de bien-être dans le Grand Avignon, véritable enjeu d'attractivité. Six indicateurs (disparité de revenus, accès à des espaces verts urbains, accès à la propriété, accès à la culture, développement économique,

opportunité de formation) permettront de suivre les effets de la politique de marketing territorial du Grand Avignon.

En 2019, l'AURAV mènera un travail de comparaison entre le Grand Avignon et 56 autres communautés d'agglomération à l'échelle nationale, sur 150 indicateurs (économie, qualité de vie, environnement, habitat, mobilité, etc.)



COMPRENDRE LES DYNAMIQUES ÉCONOMIQUES

L'AURAV appuie les acteurs économiques en proposant des éléments d'éclairages sur les activités traditionnelles ou en émergence et en faisant vivre un outil partenarial de gestion des zones d'activités.

PANORAMA ÉCONOMIQUE DU GRAND AVIGNON

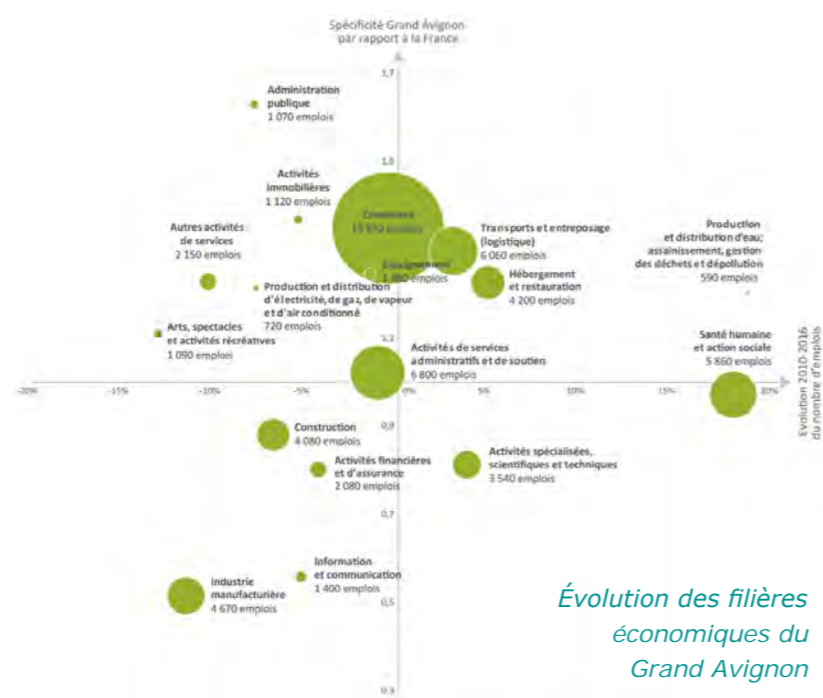
Référente à l'agence : **Marine KUSNIEREK**

Le Grand Avignon a souhaité se doter d'une note de conjoncture régulière sur le tissu économique et le marché du travail. En 2018, l'AURAV a réalisé un premier panorama économique de l'agglomération.

Ce document, qui témoigne d'une reprise de l'emploi salarié depuis 2014, a été présenté à

la presse par le Grand Avignon en septembre 2018.

En 2019, deux notes de conjoncture semestrielles seront réalisées pour suivre régulièrement les dynamiques économiques en cours dans le Grand Avignon.



SUIVI DANS LA DURÉE ET ANALYSES PONCTUELLES DE L'ACTIVITÉ ÉCONOMIQUE

Référente à l'agence : **Marine KUSNIEREK**

La démarche Solvabilité des entreprises et sauvegarde des emplois (2SE) associe la Région Sud-Provence-Alpes-Côte d'Azur, la CCI régionale et son réseau, et les agences d'urbanisme de PACA.

Dans ce cadre, l'année 2018 a été marquée par :

- l'élaboration de 4 tableaux de bord trimestriels qui apportent un éclairage sur la santé économique des entreprises de la Région. Il s'appuie sur la cotation des entreprises ainsi que sur leur comportement de paiement vis-à-vis de leurs fournisseurs ;
- La réalisation d'un panorama régional et départemental des niveaux de fragilité des secteurs d'activité ;
- Une publication sur la santé financière des entreprises du Vaucluse, qui se distingue du reste du territoire régional par une meilleure santé financière, avec un risque de défaillance notablement plus faible et qui concerne l'ensemble des secteurs d'activité.

CARTOZA : UN OUTIL MUTUALISÉ DE CONNAISSANCE DES ZONES D'ACTIVITÉS DE VAUCLUSE

Référente à l'agence : **Marine KUSNIEREK**

Au-delà d'un outil web de cartographie dynamique qui recense et qualifie les zones d'activités économiques en Vaucluse, CARTOZA est aussi une démarche qui rassemble l'ensemble des acteurs économiques du territoire autour des enjeux liés au développement économique.

L'année 2018 a été marquée par un travail spécifique sur le tissu économique au sein des zones d'activités, réalisé conjointement par l'AURAV et la CCI de Vaucluse. Le fichier SIRENE (Système Informatique pour le Répertoire des ENTREPRISES et des Établissements) a été géolocalisé et redressé sur le terrain afin d'avoir une connaissance

fine et précise des entreprises dans les zones d'activités du Vaucluse.

L'AURAV contribue également, à travers CARTOZA, à la préfiguration d'un système régional d'observation du foncier économique qui sera opérationnel en 2019.

CARTOZA est issu d'un partenariat rassemblant la DDT84, le CD84, l'EPF PACA, la CCI84 et l'AURAV autour d'une convention triennale qui prendra fin le 31 décembre 2019.



05

ANIMATION TERRITORIALE ET CENTRE DE RESSOURCES

L'agence d'urbanisme est un outil d'information et de diffusion des savoirs. Elle facilite l'information permanente des acteurs et la mise en perspective des problématiques territoriales et socio-économiques.

L'agence joue un rôle de centre de ressources. Dans ce cadre, elle assure :

- la diffusion de publications pédagogiques et de documents de synthèse, notamment via le site internet ;
- la sensibilisation des acteurs publics ou privés et de la population sur les évolutions et enjeux sociétaux et territoriaux ;
- l'organisation d'événements et de débats, de « formations » en direction des élus et techniciens du territoire ;
- la participation à des événements extérieurs, aux réseaux de professionnels.

SENSIBILISER ET INFORMER

L'agence, « capteuse d'évolution », est un outil de sensibilisation, de facilitation des échanges autour des évolutions sociales, sociétales, environnementales, économiques, réglementaires...

LA FNAU FAIT SON FESTIVAL

L'AURAV a organisé le séminaire des directeur.trices des 53 agences de la Fédération Nationale des Agences d'Urbanisme à Avignon, les 11, 12, 13 juillet.

Ce séminaire était consacré aux projets de revitalisation des centres-villes et villages et aux problématiques des villes moyennes. Il a accueilli pour ces échanges, notamment, Christian Gros, Jean-Marc Roubaud, Cécile Helle, Jean-François Cesarini, Sébastien Giorgis et Jean Rottner, Président de la FNAU et la Région Grand Est. Il a été l'occasion de présenter les projets et lieux emblématiques d'Avignon et du Grand Avignon.



SÉMINAIRE SUR LE VOLET LOGEMENT DE LA LOI ELAN

Référente à l'agence :
Mélissa CHAZERAND

L'AURAV a organisé le 15 octobre 2018 un séminaire sur le volet Habitat de la loi ELAN, animé par Claire Delpech, spécialiste Habitat à l'Assemblée des communautés de France.

Une cinquantaine de personnes (élus et techniciens) étaient présentes pour faire le point sur les nouveautés induites par la loi et leurs impacts sur les documents d'urbanisme et futurs projets.

ATELIER RÉGIONAL «PLU MODERNISÉ» À AVIGNON

Référentes à l'agence :
Anne-Lise MAICHERAK
Ingrid HAUTEFEUILLE

La DREAL PACA, la DDT 84, la ville d'Avignon et l'AURAV ont co-organisé une journée consacrée à la modernisation du PLU, dont la structure et le contenu ont été revus par la Loi ALUR afin de favoriser l'expression du projet d'urbanisme. Cette journée avait pour objectifs de partager les retours d'expérience sur les PLUi de Marseille, Lyon et Toulouse et d'expérimenter, au travers d'ateliers de travail, des pistes de traduction des ambitions d'aménagement sur 4 sites stratégiques de la ville d'Avignon.



Ateliers de travail autour de 4 cas concrets issus du PLU d'Avignon en cours de révision



Visite de Coutraï dans le cadre des rencontres FNAU

S'INSPIRER ET S'ENRICHIR D'AUTRES EXPÉRIENCES

L'AURAV a pour vocation de diffuser localement les expériences innovantes et les bonnes pratiques en matière d'urbanisme et de développement durable.

Pour cela, elle participe aux clubs thématiques de la FNAU qui constituent des moments d'échanges entre techniciens et experts nationaux. L'AURAV a contribué en 2018 à certaines publications nationales de la FNAU.

Elle s'est rendue aux rencontres nationales de la FNAU qui se sont tenues à Lille en novembre 2018 sur le thème du Design urbain et qui mettaient en lumière les nouvelles expériences françaises en matière de fabrication urbaine.

COMMUNICATION ET DATA RESSOURCES

L'AURAV constitue un «centre de ressources», de veille et d'information sur les questions territoriales. Elle a également pour mission la gestion et la valorisation des données numériques.



DIFFUSION ET COMMUNICATION NUMÉRIQUES

Référente à l'agence : **Laure BIGOURDAN**

Suite à la mise en ligne de son nouveau site internet, l'AURAV publie une newsletter mensuelle. Celle-ci met en avant les dernières réalisations de l'Agence ainsi que des focus sur l'actualité de l'urbanisme. Elle permet d'atteindre un large public local composé d'élus, de techniciens, d'urbanistes, de partenaires professionnels, associations ...

De plus, fin 2018, l'AURAV a créé un compte Twitter. Celui-ci, alimenté par les actualités de l'Agence, permet de mieux suivre les acteurs du monde de l'Urbanisme, tant locaux que nationaux.

Pour nous suivre, c'est simple, voici notre compte : @AURAV_Avignon

AURAV
@AURAV_Avignon
Agence d'Urbanisme Rhône-Avignon-Vaucluse Membre de @fnau_urbanisme
#urbanisme #planification #data #prospective #aménagement
Avignon
aurav.org
Inscrit en janvier 2019

Tweets Tweets & réponses Médias

Tweet épinglé
AURAV @AURAV_Avignon · 4 févr.
Aux côtés du @GrandAvignon, l'@AURAV_Avignon a présenté, le 1er février dernier, le diagnostic du PLH devant les élus et techniciens du territoire.
#PLH #habitat



UN ENJEU ACTUEL MAJEUR : MAÎTRISER ET SAVOIR TRAITER LA DONNÉE

Référente à l'agence : **Laure BIGOURDAN**

La mission d'observation des dynamiques territoriales et socio-démographiques de l'AURAV implique un travail permanent d'identification, d'acquisition, de mise à jour, de gestion et d'exploitation des nombreuses bases de données.

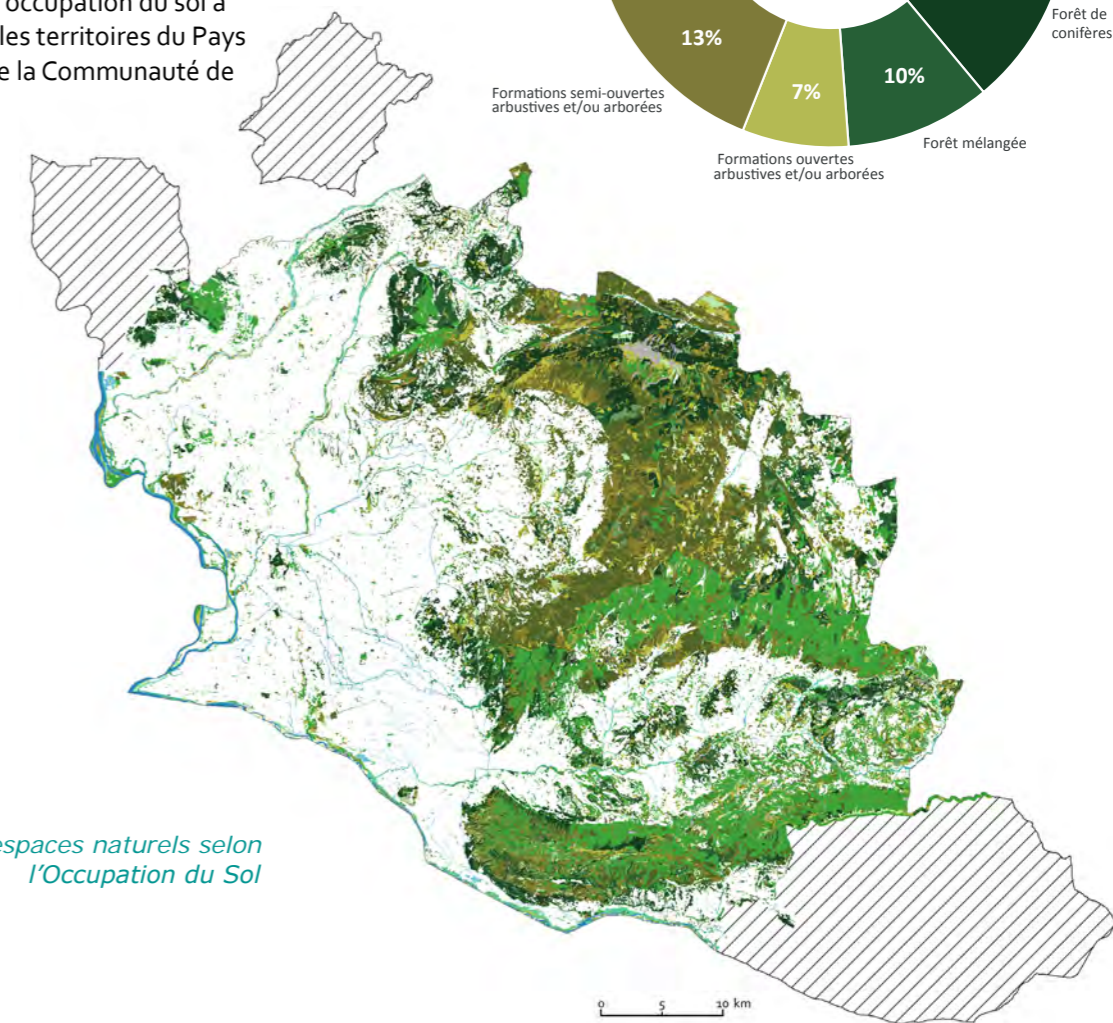
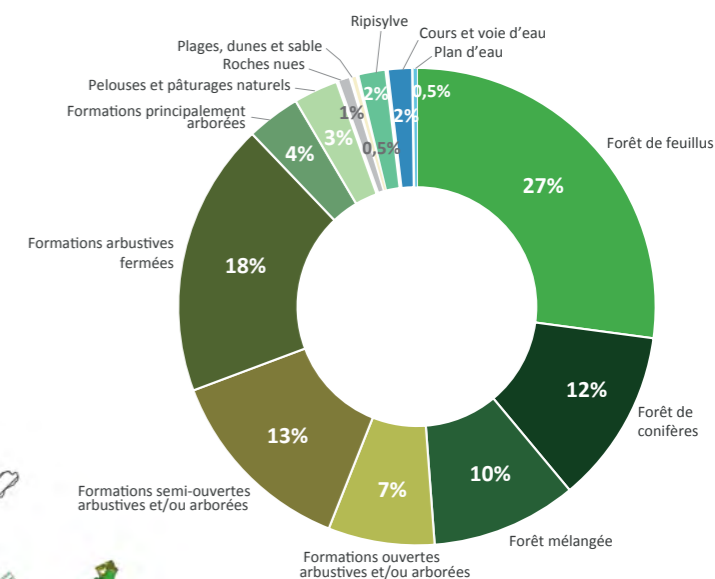
À travers ce rôle, l'agence constitue un centre de ressources mutualisé permanent pour ses membres dans une optique d'aide à la décision.

L'année 2018 a permis :

- l'acquisition des données « Demande de Valeur Foncière (DVF) » qui ont servi à l'analyse des marchés immobiliers dans les documents de planification et de programmation (SCoT, PLH, PLU...);
- un travail partenarial avec la FNAU et l'AdCF, dans le cadre de la démarche nationale « Observ'agglo », qui vise à analyser les plus grandes agglomérations et métropoles sur la base de plus de 140 indicateurs;
- la production de l'occupation du sol à grande échelle sur les territoires du Pays d'Apt Luberon et de la Communauté de

Communes Aygues Ouvèze en Provence et la réalisation d'une publication à l'échelle du Vaucluse, sur les espaces naturels et aquatiques ;

- une analyse de la pression foncière réalisée dans le cadre de la convention partenariale avec la Région Sud PACA ;
- un travail d'analyse des données MAJIC-Fichiers Fonciers de la DGFiP, dans le cadre d'études sur la consommation foncière, notamment sur le SCoT Gard Rhodanien et d'études des zones d'activités du Grand Avignon.

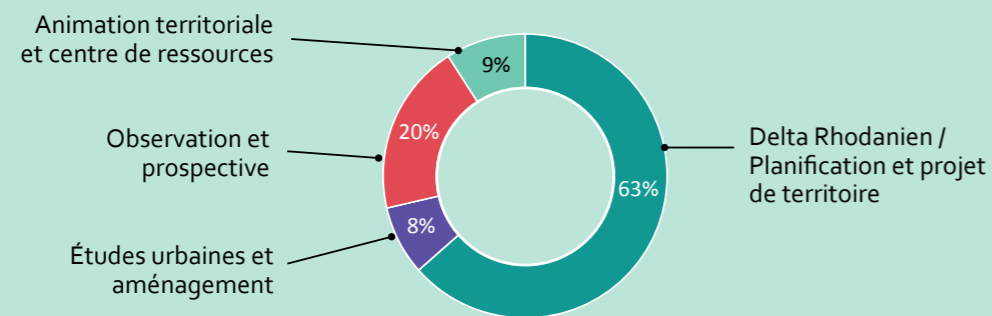


Les espaces naturels selon l'Occupation du Sol

COMPTABILITÉ ANALYTIQUE 2018

L'AURAV réalise chaque année une comptabilité analytique de l'année n-1 : il s'agit de mesurer et de faire le bilan précis du temps réel passé pour chaque mission.

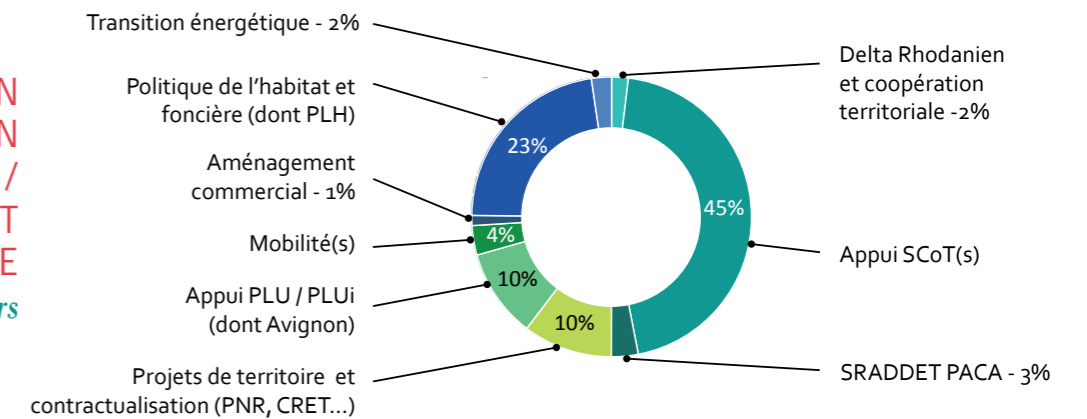
LES 5 AXES DE TRAVAIL :



3 023 jours travaillés

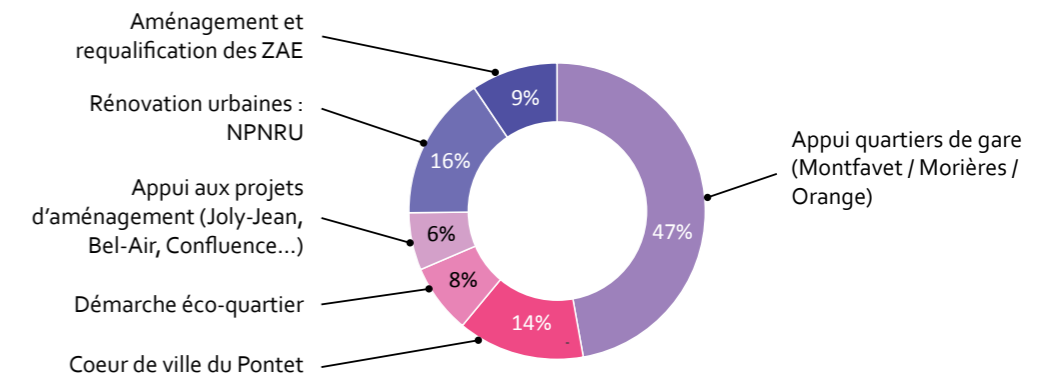
DELTA RHODANIEN ET COOPÉRATION TERRITORIALE / PLANIFICATION ET PROJET DE TERRITOIRE

1 279 jours



ÉTUDES URBAINES ET AMÉNAGEMENT

159 jours



OBSERVATION ET PROSPECTIVE

394 jours

